Procès-Verbal

Assemblée Générale

7 décembre 2019

Fédération Française Roller & Skateboard

Table des matières

1. Allocutions de Bienvenue 4
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018 4
3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR) 4
4. Programme de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles 8
4.1. Le plan d'intervention 8
5. Situation financière arrêtée au 31 août 2019 (Boris DARLET) 9
5.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Boris DARLET) 9
5.2. Rapport du commissaire aux comptes (Anne Jallet-Auguste) 16
5.3. Proposition d'affectation du résultat 19
6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2020-2021 (Boris DARLET) 20
7.1. Les ressources 23
7.2. Les charges 23
8. Approbation des textes réglementaires (AG Extraordinaire) 24
9. Approbation des modifications du règlement financier de la Fédération 24
10. Assemblée Générale élective 25
11.1. Les réunions statutaires 26
11.2. Statistiques 26
11.3. Structurer le développement 29
11.4. MyRoller 30
11.5. Rouler – Glisser 31
11.6. Sport Santé 32
11.7. Roller Day 32
11.8. Communication 32
11.9. Rolskanet 33
12. Rapport d'activité de la Direction Technique Nationale 34
13. Rapports des commissions sportives 38
13.1. Commission Patinage Artistique (Mathieu FOUCHARD) 38
13.2. Commission Course (Michel FERNANDEZ) 39
13.3. Commission Roller Derby (Amandine CRAMBES) 41
13.4. Commission Roller Freestyle (Prescilia VERDIER) 42
13.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN) 45

13.6 Commission Rink Hockey (Philippe SAMBOURG) 48
13.7 Commission Roller Hockey (Boris DARLET) 50
13.8 Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI) 52
14. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA) 58
14.1. Bilan du double surclassement 59
14.2. Suivi médical réglementaire 59
14.3. Dopage 59
14.4. Commotion cérébrale 59
15. Questions diverses 60

58 représentants des clubs portant 26569 voix sont présents.

Aucune condition de quorum n'est nécessaire pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse valablement délibérer.

1. Allocutions de Bienvenue

Le Président Nicolas BELLOIR ouvre l'Assemblée Générale, avec une allocution de bienvenue. Après avoir remercié les participants de prendre part aux travaux de cette journée, il salue la présence de Monsieur CASTERAN président du Comité Départemental de Gironde (33), de Madame LEPERCQ présidente de la ligue de Nouvelle Aquitaine, de Monsieur HUDE président du CDOS 33 et de Monsieur CHARTIER vice-président délégué du CROS Nouvelle Aquitaine.

Le Président Nicolas BELLOIR annonce que la fédération a été labellisée « Terre de jeux – Paris 2024 ». Ce label permettra de valoriser les actions de la fédération, il permettra également au projet de Paris 2024 de se développer au sein de la fédération et sur les différents territoires.

Il s'agit d'une reconnaissance valorisante car cette labellisation s'adresse à tous les acteurs de la fédération que ce soit au niveau du skateboard mais également au niveau des disciplines de roller.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018 a été transmis aux représentants des clubs par courriel, en amont de la séance de ce jour.

Stéphane CASTERAN, secrétaire général, soumet au vote le procès-verbal du 15 décembre 2018.

> **L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018**

3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)

Chers amis comme chaque année je tente de vous présenter un rapport qui soit dans le délai qui m'est imparti le plus synthétique possible. L'exercice cette année est un peu particulier puisque nous avons débuté l'année 2019 par un dossier dont nous aurions souhaité pour tout le monde qu'il puisse ne pas avoir eu lieu, celui des violences et agressions sexuelles dans le sport avec, pour ce qui nous concerne, l'affaire MERCIER.

Je souhaite débuter ce rapport moral par cette affaire pour illustrer que ce dossier etplus généralement celui concernant les violences sexuelles dans le sport existent, et les différents procès en témoignent. C'est une réalité dont la société française prend conscience et nous avons aussi un rôle à jouer en libérant

la parole sur cette thématique. Après mon court rapport je laisserai la parole à Véronique Kolb qui suit ce dossier avec moi pour évoquer avec vous les actions que nous avons mises en place suite à ce dossier.

Résumer 2019 à ce dossier serait naturellement réducteur car l'année a été riche en actualités.
Une année singulière avec un environnement institutionnel chamboulé. Notre ministère de tutelle, le ministère chargé des sports, a subi une mutation inédite avec le transfert de beaucoup de ses actions et de ses moyens au sein d'une Agence Nationale du Sport.

Si vous lisez la presse, vous n'êtes pas sans savoir que ces grandes évolutions agitent le monde du sport ! C'est un changement radical qui accompagne le sport français. Ce nouvel acteur, difficile à appréhender même en étant au contact du ministère des sports et du CNOSF, réunit les principales parties prenantes du sport français à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique. Il s'organise autour de deux axes : la haute performance et le développement des pratiques.

Les enjeux pour le mouvement sportif et notre Fédération sont donc très importants, ce qui explique d'ailleurs que depuis plusieurs mois, élus comme techniciens, nous passons un temps certain au CNOSF, au Ministère des sports, au COJO qui est évidemment très concerné, tout en multipliant les prises de contact avec l'Agence en création. Cette réforme de la gouvernance s'accompagne de la remise en cause des modèles économiques historiques avec la diminution irréversible du système des subventions et la multiplication des attentes en termes d'efficacité des dépenses publiques (ciblage des aides, logiques de cofinancement…).

L'année 2020 s'annonce sur ce plan encore agité puisque nous attendons le décret qui décline l'organisation de l'Agence du sport à l'échelle des territoires. Cette organisation sera sous la responsabilité du Préfet et devra décliner un projet sportif territorial dans le cadre d'une conférence territoriale du sport. Laquelle s'appuiera sur une ou des conférences des financeurs venant soutenir en investissement ou en fonctionnement toutes actions. Notre projet sportif fédéral doit donc être élargi à toutes les composantes sportives. Sur ce plan-là je ne suis pas très inquiet, nous avons de multiples atouts : excellence sportive, développement des pratiques pour tous, impact environnemental positif, rôle touristique. Des thématiques un peu éloignées du sport comme nous les connaissons mais sur lesquelles nous devrons nous mobiliser.

Il est donc nécessaire de valoriser le poids de notre réseau et de notre activité dans les politiques territoriales. Dans ce contexte, vous l'aurez compris, nous portons une responsabilité collective pour défendre les intérêts de notre sport. L'implication des acteurs du roller et du skateboard au sein du mouvement sportif que je rappelle chaque année prend encore plus ici son sens.

Cette réforme de la gouvernance du sport est loin d'être aboutie. Certains sujets cruciaux sont encore en suspens, à l'image de l'avenir des conseillers techniques sportifs, cadres de l'Etat et acteurs très importants pour notre fonctionnement fédéral. Je vous le rappelle ce sont 18 cadres pour nous. Demain leur arrivée, car c'est inéluctable pour moi, viendra modifier notre système de management. Ces derniers restent concentrés sur les missions qui sont les leurs, tout en gardant en tête que, demain, ces missions pourraient être changées ou que ces personnels pourraient eux-mêmes dépendre d'autres administrations que celle du sport.

Dans ce contexte nous nous préparons au mieux à cette arrivée des cadres techniques et cette création de l'agence et nous avons réorganisé les services de la fédération pour anticiper au mieux les changements et les difficultés.
Pour schématiser nous aurons deux grandes portes d'accès à la fédération : la haute performance sportive et le sport pour tous. Pour la performance sportive, elle ne se réduit pas pour nous aux seules disciplines reconnues de Haut-Niveau par le Ministère, elle s'adresse bien à l'ensemble des pratiques sportives de notre fédération. Cette volonté nous la traduisons également par une enveloppe budgétaire, au-delà des

aides ministérielles, sur fonds propres et spécifiquement dédiée aux disciplines dans la mise en œuvre d'un programme de haut-niveau en cohérence avec celui de la fédération. C'est aussi une façon pour nous de conforter notre présence aux Roller Games avec une seule équipe de France dans le maximum de discipline (si le niveau de nos athlètes le justifie, on ne participe pas à un Championnat du Monde pour se faire plaisir).

Pour le sport pour tous les leviers sont nombreux et les financements seront à géométrie variable. Car ce sont les collectivités locales qui les financeront majoritairement et dans ce domaine nous aurons, et ce n'est pas une boutade, autant de politiques sportives que de territoires. Cette différenciation territoriale, si c'est une richesse, nous obligera à avoir une politique fédérale assez souple pour ne pas mettre en difficulté les clubs sur leur territoire.

Dans ce domaine du sport pour tous j'évoquerai très rapidement, et trop rapidement j'en ai conscience, trois actions sur lesquelles nous sommes attendus à la fois par vous mais aussi par nos différents partenaires que ce soit l'agence du sport ou bien Paris 2024 dans le cadre des actions que nous pouvons mener avec eux. Il s'agit du sport-santé, de l'action rouler-glisser en partenariat avec les fédérations de sport scolaire et des sports de glace (et je souhaite remercier là aussi Jean-François Mallard, membre du conseil d'administration pour son engagement sur ce dossier) et enfin MyRoller qui est une vitrine aujourd'hui pour mettre en avant la logique du développement du sport pour tous les pratiquants.

En 2020 la Fédération aura la charge de gérer l'ancienne enveloppe CNDS pour ses clubs et structures déconcentrées par l'intermédiaire de l'Agence du Sport qui restera l'agent comptable pour le versement. La fédération sur la base d'une instruction nationale de l'Agence (sans doute au 1er trimestre 2020) communiquera les grandes orientations et les modalités de versement, dès que nous aurons les éléments nous vous communiquerons tous les détails pour ceux qui souhaitent déposer un dossier.

A ce stade nous n'avons pas plus de précisions à vous donner. De notre côté nous nous préparons en interne à la gestion et au pilotage de ce dossier, et je souhaite aussi préciser de manière claire et transparente que l'attribution des aides se fera de manière collégiale pour éviter toutes formes de clientélisme comme je l'ai déjà entendue dans d'autres fédérations ayant expérimenté le dispositif l'année dernière.

Sur le plan sportif, il appartiendra cet après-midi à chaque responsable de commission de vous livrer le détail, pour ma part j'évoquerai seulement les Rollers Games qui se sont déroulés à Barcelone en juillet 2019. Le bilan est satisfaisant. Sur le plan des médailles nous avons obtenu le même nombre de médailles qu'en 2017 à Nanjing. En revanche le nombre de médailles d'or est en diminution et ne nous permet pas de nous classer parmi les meilleures Nations comme nous l'étions auparavant.

Cette situation, si elle n'est pas alarmante, doit tout de même nous amener à réfléchir à nos parcours d'entraînement pour les athlètes de haut niveau que ce soit de manière collective ou individuelle. Nous avons un système efficace dans la préparation de nos athlètes mis en place depuis de nombreuses années et qui a produit des résultats jusqu'à présent. Néanmoins j'exprime ici devant vous tous mes quelques inquiétudes. Certes le niveau mondial dans toutes les disciplines progresse mais nous devons peut-être là aussi réfléchir à des formes différentes - voir nouvelles - pour préparer nos athlètes et nos équipes à obtenir les meilleures places. C'est un enjeu essentiel car vous le savez nous sommes évalués sur la base de nos résultats sportifs. Et derrière les moyens qui seront attribués à la fédération sont liés à nos résultats sportifs. Nous en avions fait l'amère expérience avec la perte de reconnaissance de la discipline artistique et rink-hockey. Il ne faudrait pas que cette hémorragie se prolonge dans les années à venir.

Au-delà du sportif, les Rollers-Games ont été un formidable moment de cohésion de l'ensemble de l'équipe fédérale et des athlètes. Le film qui vous a été diffusé avant l'ouverture de l'AG l'illustre parfaitement. Pour ma part je suis très satisfait des conditions que nous avions mis à disposition des

athlètes qui nous ont largement exprimé leur satisfaction. L'idée d'une Equipe de France regroupée est une réussite et nous permet d'afficher au niveau international une cohésion que beaucoup de pays nous envient. Merci à Hervé Lallement, Christelle Breton et Thomas Boucher d'avoir porté ce projet pour l'Equipe de France.

Je peux déjà vous annoncer que nous serons sur un dispositif similaire pour les prochains World Roller Games en 2021 en Argentine.

En attendant ce rendez-vous nous avons une échéance importante en 2020. Une grande première dans l'histoire de notre Fédération, celle d'avoir des athlètes qui participeront aux Jeux Olympiques à Tokyo.
Le programme de qualification est dense et n'est pas terminé pour les skateurs mais nous restons toujours optimistes pour envoyer des athlètes à « potentiel médaillable ». Ce rendez-vous olympique ce n'est pas seulement celui du skateboard c'est celui aussi de la fédération et de toutes ses composantes. Chacun doit bien comprendre que cet enjeu olympique nous concerne tous en termes de notoriété, de visibilité et de reconnaissance médiatique. Nous axerons donc notre communication en 2020 sur les Jeux Olympiques, bien sûr avec l'échéance estivale nippone (retenez bien les dates du 25/26 juillet pour les épreuves de street et celles du 5/6 août pour le Park), communication qui se poursuivra avec Paris 2024 puisque je peux vous annoncer une très bonne nouvelle la Fédération vient d'être reconnue et labellisée « Terre de Jeux » par le comité d'organisation de Paris 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 représentent une opportunité d'émotions, d'actions et de promotion hors norme. Cette labellisation va permettre à la fédération de partager les mêmes ambitions que Paris 2024 autour du développement du sport dans toute la France.

La Convention a pour objet d'acter la collaboration entre la Fédération Française de Roller et Skateboard et Paris 2024 autour de trois logiques :

- **Une ambition : saisir l'opportunité des Jeux** pour mettre toujours plus de sport dans la vie des Français ;
- **Une méthode : faire ensemble en favorisant les collaborations** avec les autres acteurs du sport (autres fédérations, CNOSF/CPSF et leurs organes déconcentrés, collectivités territoriales, Agence Nationale du Sport, etc.) et les actions co-pilotées avec le CNOSF et le CPSF
- **Un engagement : mener des actions concrètes pour renforcer** la célébration, l'héritage et l'engagement du public autour des Jeux de 2024.

Cette labellisation permettra :
- De valoriser les actions de la Fédération ;
- Au projet Paris 2024 de se déployer au sein de l'écosystème de la Fédération (licenciés, salariés, bénévoles…) ;
- De concevoir et mettre en œuvre des projets communs entre la Fédération Française de Roller et Skateboard et Paris 2024.

Cette reconnaissance est extrêmement valorisante et encourageante car elle s'adresse à tous les acteurs de la Fédération aussi bien en roller qu'en skateboard et concernera demain aussi bien les clubs que les ligues et comités départementaux. C'est une très belle opportunité pour nous tous. Paris 2024 souhaite mettre en avant plus particulièrement deux actions qu'il juge innovantes pour mettre plus de français au sport, il s'agit pour nous je l'ai dit tout à l'heure de l'action rouler-glisser en partenariat avec l'éducation nationale et MyRoller.

A nous de saisir ce levier des Jeux à Paris 2024 pour rayonner davantage sur l'ensemble de nos territoires. Je sais pouvoir compter sur vous, sur votre énergie et votre engagement comme vous le faites au quotidien. Soyez-en remerciés.

Pour conclure, cette première partie du rapport moral je souhaite remercier l'ensemble des personnes travaillant régulièrement pour la Fédération Française de Roller et Skateboard

- Les cadres techniques de la Direction Technique Nationale
- Les salariés de la Fédération
- Les arbitres, juges et officiels de nos disciplines
- L'ensemble des élus du CA et des commissions sportives

Et, comme à mon habitude, les derniers remerciements iront aux milliers de dirigeants bénévoles de nos clubs et des diverses structures fédérales, véritables passionnés sans qui, notre Fédération ne pourrait tout simplement pas exister. Ils sont la véritable colonne vertébrale de notre sport, nous devons à tous leur témoigner toute la considération et le respect qu'ils méritent.

Oui, Mesdames, Messieurs, les échéances sont nombreuses et il nous revient collectivement, comme une équipe, de les réussir. La famille du Roller et du Skateboard doit poursuivre sa mobilisation afin de relever ces challenges qui s'offrent à nous et offrir à notre sport la place qu'il mérite. Merci pour votre confiance, merci pour votre engagement.

Merci de votre attention

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport moral du Président

4. Programme de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles (Véronique KOLB)

4.1. Le plan d'intervention (Véronique KOLB)

Dans le cadre de ce programme la fédération l a deux champs d'action :

- La lutte contre les violences sexuelles sur les enfants ou sur les adultes
- Le bizutage ainsi que le harcèlement

Cela se matérialise par des actions d'accompagnement ainsi que des actions de prévention et sensibilisation dans le but de protéger les victimes de violence sexuelle et les adultes (éducateurs, bénévoles, dirigeants).

Une convention a été signée avec l'association Colosse aux pieds d'argile (CAPA) le 30 mars 2019. De plus, la fédération collabore avec l'association Stop aux violences Sexuelles.

- ✓ **L'accompagnement**

A l'issue du procès d'Arnaud MERCIER, un courrier a été envoyé le 2 février 2019 à tous les licenciés, éducateurs, clubs et organes déconcentrés afin de leur communiquer l'existence d'une adresse mail et d'une ligne téléphonique dédiée aux alertes pour violences sexuelles.

Depuis l'ouverture de cette ligne dédiée, on recense 4 signalements. La fédération a donc immédiatement fait remonter ces signalements au procureur de la république. La fédération travaille avec l'association CAPA afin d'accompagner les victimes.

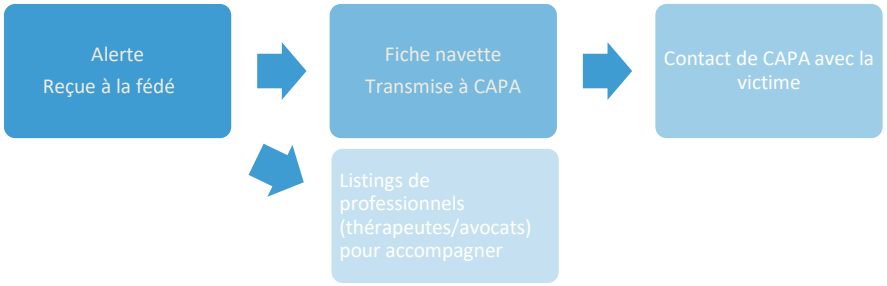

Le rôle de la fédération c'est de :

- Recevoir le signalement de la victime ou d'un témoin
- Transmettre une fiche navette du signalement à CAPA
- Proposer une liste de professionnels pour être accompagné

Néanmoins, la fédération n'a pas un rôle de psychologue, d'enquêteur et encore moins de juge.

✓ **Prévenir et sensibiliser**

Des interventions sont prévues sur les territoires pour sensibiliser : dirigeants, entraîneurs, athlètes, parents….
Deux à trois interventions par an, pour toucher en 4 ans tous les territoires et toutes les disciplines.

L'idée est égalemen de se faire le relais des actions déjà en œuvre grâce à de la veille et à la diffusion aux clubs et licenciés des conférences publiques de Colosse aux pieds d'argile, mises en place par les services de l'Etat et/ou mouvement sportif.
L'objectif est d'inciter nos adhérents à participer à des conférences qui ne sont pas organisées par la Fédération.
Intégration d'un contenu dans les formations fédérales et professionnelles par la création d'un support de formation d'une heure sous format PowerPoint et vidéo.

Chantal Fernandez (CD44) : Elle regrette que ce qui s'est passé en Loire-Atlantique en 2009 et 2013 n'ait pas été pris en main par la fédération.

⇨ Nicolas BELLOIR répond qu'il n'y a pas eu de cas identique et que la fédération s'était fait le relais des signalements qu'il y avait eu à cette période. Il rappelle également que la fédération ne peut pas régler ces cas, que la fédération peut guider/accompagner et concilier le principe de présomption d'innocence avec un devoir d'écoute.

5. Situation financière arrêtée au 31 août 2019 (Boris DARLET)

5.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Boris DARLET)

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos

statuts sur les comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 Août 2019.

Les développements qui suivent ont pour objet de porter à votre connaissance les renseignements financiers et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui vous sembleront utiles durant la présentation des comptes.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

5.1.1. Examen du Bilan

(i). ACTIF

L'actif du bilan d'un montant global de 2 296 927€ comprend de haut en bas :

Les Immobilisations :

Elles sont en augmentation de 73 049 € (437 745 € contre 364 696 € au 31 août 2018). Cette augmentation est principalement due aux immobilisations incorporelles en cours, constituées par le développement du Système d'Information Métier (Rolskanet 2) et la mise en service de sa phase 2 ; ainsi que l'installation de la climatisation au siège de la Fédération.

L'actif circulant
Il est d'un montant supérieur à celui de l'année précédente (+ 93 287€).

En cumulant les valeurs mobilières de placement et les disponibilités, la trésorerie est en légère augmentation (1 636 732 € au 31 août 2019 pour 1 546 221 € au 31 août 2018).

Créances
Les créances sont plus élevées qu'au 31 août 2018 de 65 592 €. Des subventions sont encore à recevoir au 31 août 2019, notamment celle de la Région Pays de la Loire.

(ii). PASSIF

Les fonds propres
Constitués des réserves et des reports à nouveau, ils s'élèvent à 1 467 804 € à la clôture de l'exercice au 31 août 2019, soit en augmentation de 18,9 %.

Les provisions pour risques et charges
Les provisions pour risque sont en diminution suite à la reprise de provision pour risque à hauteur de 30k€ précédemment inscrite dans le cadre d'un litige avec un ancien salarié, licencié.

Les dettes
Elles comprennent les dettes (fournisseurs, fiscales et sociales) et les produits constatés d'avance. Ces dettes s'élèvent à 859 761 €, soit en augmentation de +0.5% par rapport à l'exercice précédent.
Les dettes fournisseurs de 310 k€ sont en hausse du fait de l'augmentation du délai de règlement à la clôture 2019, qui a un effet bénéfique sur la trésorerie, mais aussi du fait de la hausse des achats sur la fin

de l'exercice, principalement due à la tenue des Roller Games.
Cette hausse des dettes fournisseurs est compensée partiellement par une hausse des créances clients de 131 k€, provenant notamment de l'équipe Argentine venue pour le mondial de patinage artistique.

5.1.2. Activités et résultats de la fédération durant la période écoulée

Le résultat d'exploitation pour l'exercice ressort avec un excédent de 233 560 €. Ce résultat d'exploitation est réparti de la manière suivante entre les produits et les charges d'exploitation.

Produits

Budget 3 882 000 € _ Réalisé 4 095 000 € + 213 k€

Charges

Budget 3 882 000 € _ Réalisé 3 713 900€ + 168 k€

Résultat :	*381 160 €*
Résultat Mondial Artistique *incluant dette Argentine (46 600 € HT)*	*- 147 600 €*
Résultat général	*233 560 €*

A. Les produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 738 462,33€ :

Le Compte de résultat : Les produits d'exploitation (par nature)

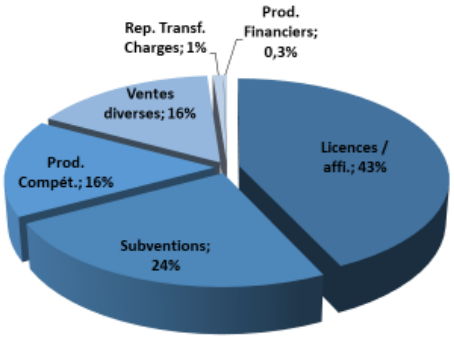

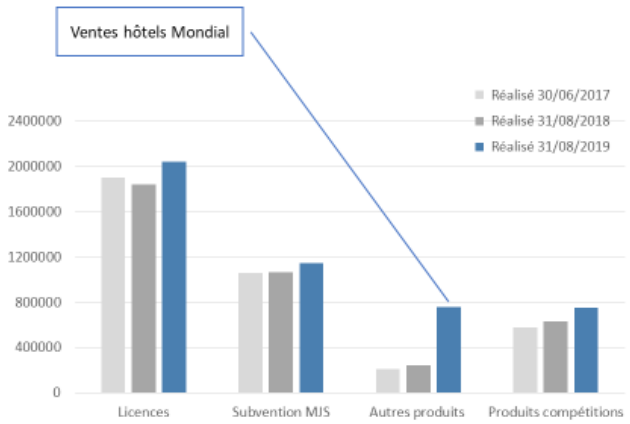

Subventions

Le montant des subventions s'élève à 1 147 269,14 €, soit une légère augmentation de +1,9% par rapport à l'exercice précédent.

Hormis la subvention du Ministère de la Jeunesse et des sports (1 053 769,14 €), on retrouve les subventions du C.N.O.S.F., ainsi que celle du Conseil Régional des Pays de La Loire, mais aussi celles pour le mondial de patinage artistique.

La subvention du Ministère chargé des sports correspond au solde de l'année 2018 après l'arrêté des comptes au 31 août 2018, et de l'avancement par rapport à la convention d'objectif au 31 août 2019.

Les subventions représentent 24,2 % des produits d'exploitation, contre 27,9 % l'année précédente.

Cotisations

Les cotisations sont constituées des licences, affiliations et mutations. Elles représentent 43 % (2 058 542,91 €) des produits d'exploitation. Elles sont en augmentation de +9,43 % par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de licences entre 2017-2018 (65 855 licences) et 2018-2019 (64 054 licences) a diminué de 2,73 %. Cela n'a cependant pas d'impact sur les recettes licences, du fait de l'application sur le tarif de chaque type de licence d'une augmentation de 2€.

Autres produits

Les autres produits, constitués notamment des engagements aux compétitions et participation à l'arbitrage, représentent 15,47 % des produits d'exploitation (732 958,33 €).

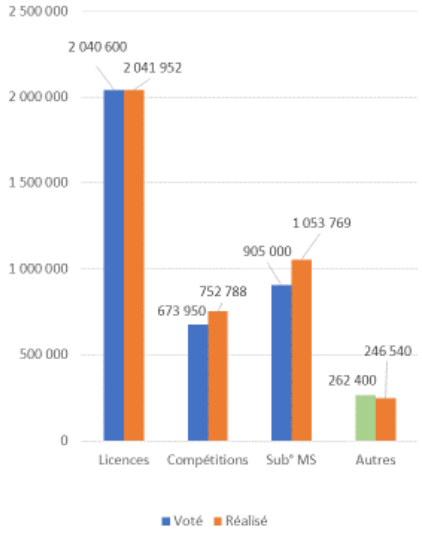

Produits

Budget 3 882 000 € _ Réalisé 4 095 000 €

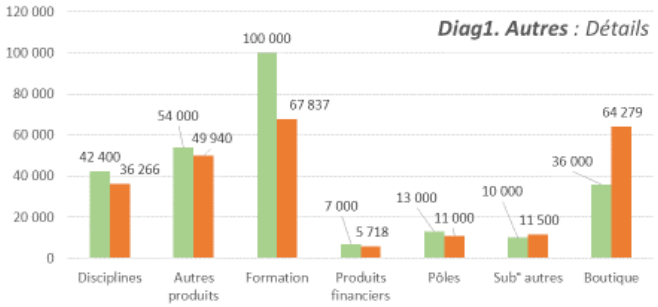

B. Les charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 514 878,54 € soit en stabilité par rapport à l'exercice précédent.

Le Compte de résultat : les charges d'exploitation (par nature)

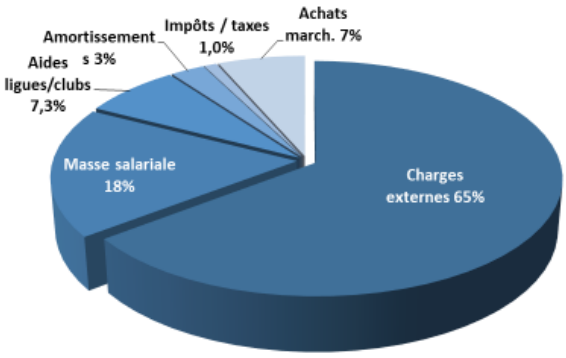

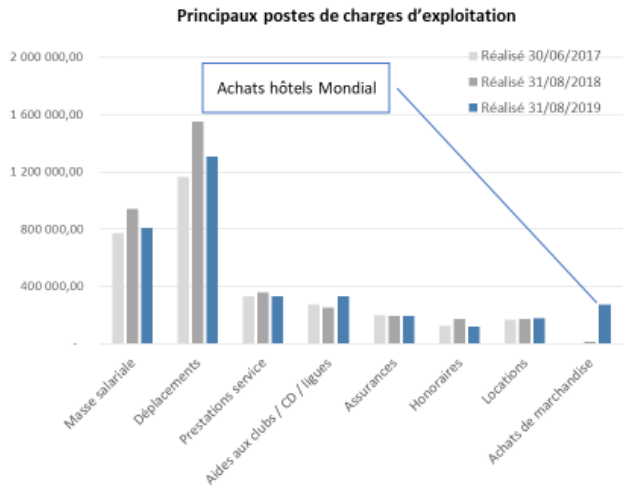

Autres achats et charges externes

Le montant des autres charges et charges externes représente 64,7 % des charges d'exploitation et sont réparties principalement de la manière suivante :

- Déplacements : 1 309 588,56 €, soit 44,8 % des autres achats et charges externes, et 29 % de la totalité des charges d'exploitation. Les frais de déplacement sont en diminution de 15,5 %. En effet, l'exercice comptable précédent sur 14 mois avait entraîné pour certaines disciplines deux Championnats du Monde et deux Championnats d'Europe sur le même exercice, expliquant ainsi la forte augmentation des frais de déplacement l'année précédente ;
- Assurances : 193 800,87 €, soit 6,63 % des autres achats et charges externes ;
- Etudes et prestations de service : 330 542,75 €, soit 11,30 % des autres charges et charges externes. La part de ces charges dans les charges d'exploitation reste stable ;
- Honoraires : 118 295,36 €, soit 4,05 % des autres charges et charges externes. Les honoraires ont diminué de 32,6 % par rapport à l'année précédente. En effet, contrairement à l'exercice précédent qui était sur 14 mois, chaque discipline n'a eu cette année qu'un seul Championnat du Monde (les Roller Games) et un seul Championnat d'Europe. Le volume des honoraires de l'exercice 2018-2019 revient à un volume normal d'un exercice sur 12 mois, avec une seule compétition internationale de référence par discipline ;
- Locations : 177 471,94 €, soit 6,07 % des autres charges et charges externes ;
- Indemnités juges et arbitres : 151 235,14 €, en augmentation de 58,9 %, suite à un changement de méthode au sein du Roller Hockey. Auparavant (jusqu'en 2017-2018), les indemnités des arbitres n'étaient versées par la Commission sportive que pour les phases finales. Désormais (depuis 2018-

2019), les clubs versent à la Commission sportive le montant des indemnités, et celle-ci les reverse aux arbitres.

Salaires et charges sociales

Ces charges, d'un montant de 809 969,99 €, représentent 17,90 % des charges d'exploitation. Elles sont en diminution de -14 % par rapport à l'exercice précédent (943 783 € au 31 août 2018). 3 Salariés ont quitté la Fédération en cours d'exercice, par démission ou départ en retraite, en n'étant pas remplacés.

Amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements de 116 786,53 € (contre 89695,47 € au 31 août 2018) sont en augmentation. Une provision a été passée pour la dette (46 k€ HT) que la délégation argentine doit à la Fédération de sa participation au mondial de patinage artistique.

Autres charges

Les autres charges sont notamment constituées des aides aux clubs, aux ligues/comités départementaux, aux subventions pour manifestations, aux aides personnalisées. Elles s'élèvent à 330 301,72 €, et sont en légère diminution (-2,2%) par rapport à l'exercice précédent.
Cette diminution est due à la variation des aides aux ligues et comités départementaux, dépendantes du nombre de licences, mais aussi des obligations pour les ligues et comités départementaux de transmettre leur procès-verbal d'Assemblée Générale, ainsi que leur bilan financier et leur budget prévisionnel.

Un détail des charges est souhaitable :

On y retrouve les Frais de Déplacement (45%), les Assurances (7%), Etudes et prestations de services (11%), Honoraires (4%), etc…
Sur ce slide on a visualisé les principales évolutions des principales dépenses, et on constate que la part des frais de déplacement demeure très importante.

Le Compte de résultat : détail des charges externes

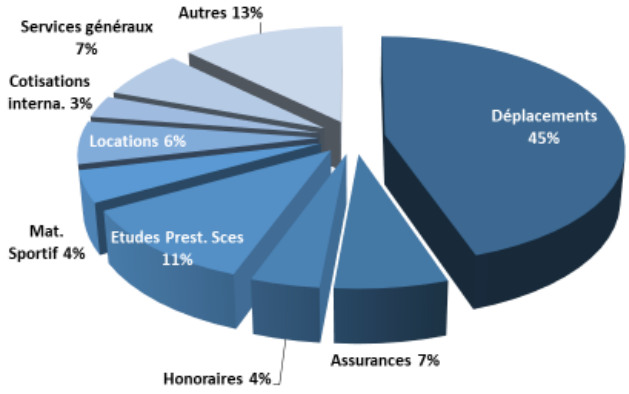

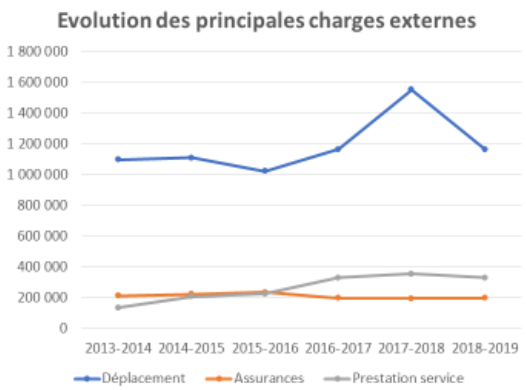

Ainsi s'achève la présentation des résultats de la Fédération Française de Roller et Skateboard pour l'exercice du 1er septembre 2018 au 31 Août 2019. Merci de votre attention.

Questions :

- ✓ Agnès BEDROSSIAN (CD85) soulève le dépassement de ce qui avait été budgétisé pour les Equipes de France
  - Hervé Lallement (DTN) répond qu'à la base un seul collectif Equipe de France était prévu sur les WRG et qu'après réunion avec la commission sportive il a été décidé d'également envoyer le collectif féminin. Afin qu'elles puissent être performantes il a fallu prévoir une préparation et c'est ce qui a généré un dépassement.

- ✓ Jean-Paul CHIFFOLEAU revient sur le sujet de l'ardoise laissée par l'Argentine lors du Mondial Artistique et demande si cette dette était sur le point d'être recouvrée.
  - Nicolas BELLLOIR rappelle qu'il n'est absolument pas question de laisser perdurer cette dette et que la fédération essayait de récupérer les fonds. La médiation a été tentée dans un premier temps car la fédération argentine niait la dette. Nous nous sommes ensuite adressés à la World Skate mais ce fut un échec car dans le même temps ils ont attribué les prochains WRG à l'Argentine. On est donc entré dans une phase contentieuse qui s'étalera surement sur quelques années et qui sera soumise au droit international.

- ✓ Hugues FARENC souhaite savoir pourquoi le fonds de réserve de la fédération est en négatif cette saison.
  - Boris DARLET répond que le skateboard et le roller derby ont eu un exercice déficitaire et qu'il n'y avait plus de fonds de réserves par disciplines, ce sont les fonds propres de la fédération qui financent. Nous sommes dans un exercice de transparence et d'affichage.

- ✓ Une question a également été posée pour savoir ce qui expliquait le déficit du Mondial Artistique
  - Mathieu FOUCHARD indique que plusieurs éléments expliquent ce déficit. Tout d'abord, il y a les déplacements dont les dépenses ont augmenté par rapport à ce qui était budgétisé car c'était difficilement maitrisable. Ensuite il y a les navettes sur place qui ont généré un surcoût, elles étaient difficiles à organiser surtout à cause des retards dans la compétition, ce qui a nécessité des navettes supplémentaires.

5.2. Rapport du commissaire aux comptes (Anne Jallet-Auguste)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Roller et Skateboard, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance

raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé en conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ses risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultat d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement de contrôle interne :
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié& des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la prestation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, après en avoir délibéré, approuve à la majorité les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 31 août 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus, à l'unanimité dans sa gestion, au vice-président en charge des finances.

5.3. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un excédent de 233 561,03 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- **En réserve « Roller Games 2021 » d'un montant de 100 000 €**
- **En réserve « Centre National d'Entraînement » d'un montant de 60 000 €**
- **En réserve « Performance pour les disciplines non reconnues de haut niveau » d'un montant de 60 000 €**
- **En report à nouveau pour la somme de 13 561,03 €**

Affectations du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de 233 561 **€**, selon la répartition suivante :

Fonds associatifs :

- Roller Games 2021	100 000 €
- Centre national d'entraînement	60 000 €
- Performance non HN	60 000 €

Report à Nouveau : 13 561,03€

1) Evolution prévisible de la fédération et perspectives d'avenir

Le nombre des licences commence à stagner. Dès lors, la Fédération doit poursuivre sa recherche de financements, pour développer toujours plus son offre de pratique.
La Fédération s'est engagée dès la saison 2018-2019 dans une recherche professionnalisée de partenariats, avec la signature d'une convention de deux ans avec une agence spécialisée en recherche de partenariats.
L'approche des Jeux Olympiques de 2020 avec la présence du skateboard pourrait apporter de l'image à la Fédération et d'éventuelles retombées en partenariats.

2) Evènements d'importance significative survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice selon la répartition présentée précédemment

6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2020-2021 (Boris DARLET)

Comme prévu par nos statuts, les tarifs de nos licences et affiliation sont indexés sur le coût de la vie, à savoir 1% arrondi au cinq centième supérieur (selon l'IPCH au 31/08/2019).

TARIFS LICENCES pour 2020-2021

Augmentation du tarif de la licence sur l'indice IPC au 31/08/2019 :
1 %, arrondi au cinq centième supérieur

Licences (sans assurance)	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Moins de 6 ans	8,80 €	8,90 €
6 – 12 ans	17,35 €	17,55 €
13 ans et +	35,80 €	36,20 €
Individuels moins de 13 ans	25,45 €	25,75 €
Individuels 13 ans et +	50,85 €	51,40 €

TARIFS AFFILIATIONS pour 2020-2021

Augmentation du tarif de l'affiliation sur l'indice IPC au 31/08/2019 :
1 %, arrondi au cinq centième supérieur

Affiliations	Tarifs 2018-2019	Tarifs 2019-2020
1ère et 2ème année	62,80 €	63,45 €
3ème année et +	124,45 €	125,70 €

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à la majorité les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2020-2021

7. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2020-2021 (Boris DARLET)

Comme le prévoient nos statuts, l'assemblée générale doit se prononcer sur les grands axes et les options de gestion que la fédération devra suivre sur l'exercice à venir.
Cela signifie qu'aujourd'hui nous allons vous présenter un budget primitif pour l'exercice 2020 – 2021, et les grandes options de gestion que nous vous proposons de valider.

Ce budget a une valeur globale de 4 203 000 €.

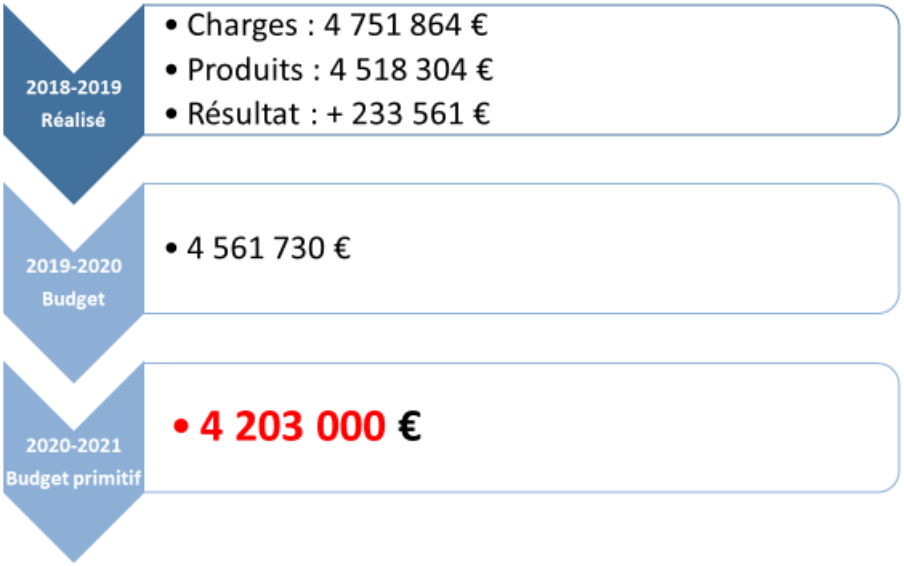
2018-2019
Réalisé
• Charges : 4 751 864 €
• Produits : 4 518 304 €
• Résultat : + 233 561 €
2019-2020
Budget
• 4 561 730 €
2020-2021
Budget primitif
• 4 203 000 €

7.1. Les ressources

LES PRODUITS : 4 203 000 €

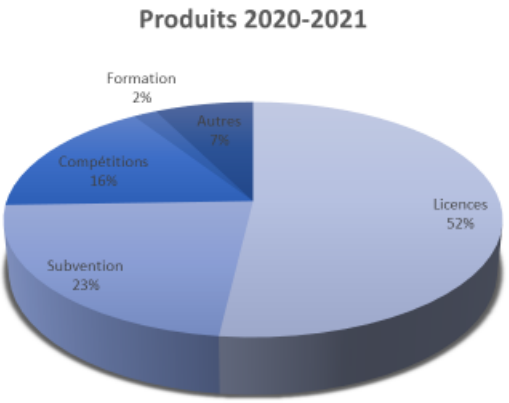

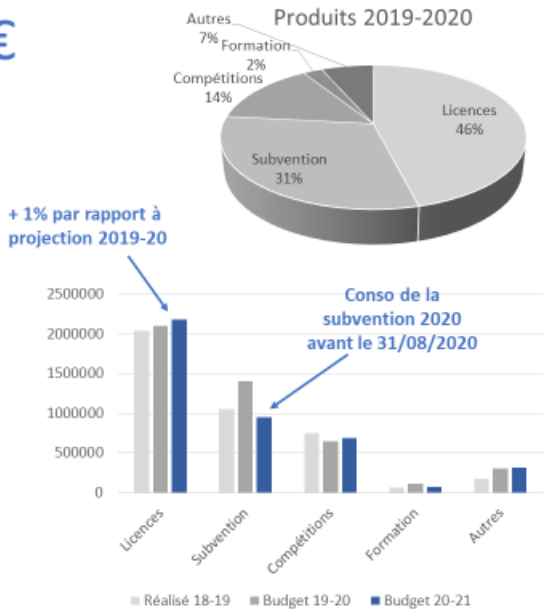

7.2. Les charges

LES CHARGES : 4 203 000 €

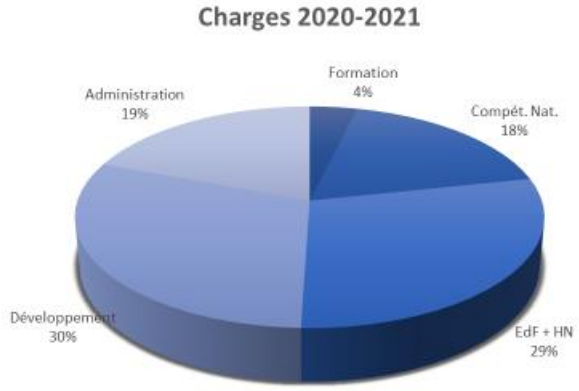

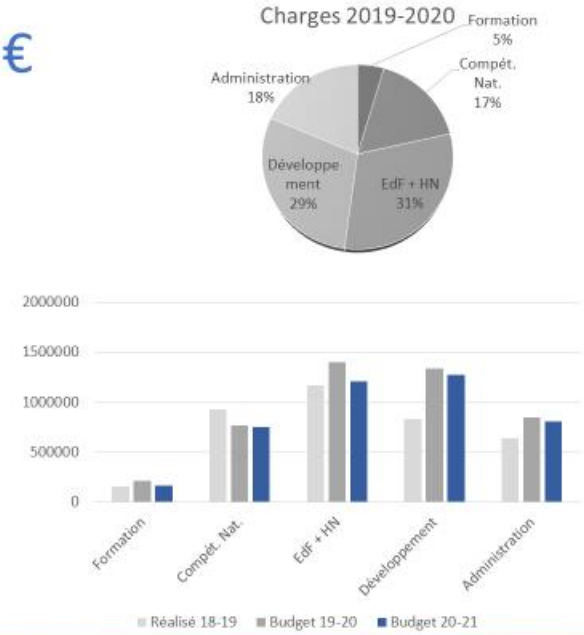

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif pour 2019-2020

8. Approbation des textes réglementaires (AG Extraordinaire)

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer que si le tiers au moins des membres, représentant le tiers des voix, est présent, soit 59 des représentants des clubs représentant 21 348 voix.

58 membres représentant 26 569 voix, étant présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut donc pas valablement délibérer.

Les statuts ne peuvent donc pas être modifiés.

9. Approbation des modifications du règlement financier de la Fédération

Quelques propositions de modifications du règlement financier de la Fédération ont été soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Modification de deux articles :

Article 20 – Les licences sportives et affiliations

Le montant des licences sportives et des affiliations est fixé par l'Assemblée Générale fédérale.

L'augmentation du montant des licences et des affiliations suit au minimum l'indice IPCH, déterminé au ~~30 juin~~ 31 août de l'année précédente, arrondi au ~~dixième~~ cinq centième supérieur, et est dans tous les cas approuvée par l'Assemblée Générale.

Article ~~25~~ 26 – Les avances financières sur comptes professionnels

Des CTS/EN peuvent bénéficier de comptes bancaires professionnels, ouverts par la FF Roller et Skateboard pour leur usage et besoins professionnels. Ces comptes obéissent aux règles et modalités suivantes :

- chaque dépense doit préalablement à son engagement faire l'objet d'un accord d'un ordonnateur dans le respect des dispositions du présent règlement ;
- chaque dépense doit faire l'objet de justificatifs originaux produits dans les ~~meilleurs délais~~ 60 jours suivant la dépense au service comptable ;
- le réapprovisionnement du compte professionnel est conditionné à la présentation des justificatifs de frais engagés. Ce « remboursement de frais » est alors crédité sur le compte professionnel.
- Au-delà de 60 jours après la dépense, si les justificatifs ne sont pas fournis au service comptable, alors l'utilisation des moyens de paiement (chéquier, carte bancaire) liés au compte bancaire professionnel sera bloquée.

Ajout de deux nouveaux articles :

Article 24 – Les frais de déplacement des représentants des clubs à l'Assemblée Générale fédérale

Un forfait, dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration, est attribué aux organes déconcentrés, pour le déplacement (transport, hébergement, restauration) de chacun de leurs représentants des clubs présents.

Les représentants des clubs de la ligue d'accueil, ainsi que de tous les comités départementaux appartenant à la ligue d'accueil sont remboursés de leurs frais sur justificatifs, dans la limite du montant du forfait fixé par le Conseil d'Administration.

Le forfait est versé sur le compte bancaire de l'organe déconcentré dans les 3 mois qui suivent l'Assemblée Générale fédérale, à l'appui des feuilles d'émargement.

Article 28 – Les comptes bancaires des commissions sportives

Les commissions sportives peuvent se voir attribuer un compte bancaire, sur décision du Conseil d'Administration, pour le fonctionnement de leurs activités, ouvert par la FF Roller et Skateboard.

Des moyens de paiement (chéquier et/ou carte bancaire) peuvent être rattachés à ce compte bancaire, et transmis au responsable de la commission sportive.

Chaque dépense doit faire l'objet de justificatifs originaux produits dans les 60 jours suivant la dépense au service comptable. Passer ce délai de 60 jours, si les justificatifs ne sont pas transmis au service comptable, alors l'utilisation des moyens de paiement sera bloquée.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le règlement financier de la fédération

10. Assemblée Générale élective

3 postes vacants au sein du Conseil d'Administration sur les différents collèges :

- Roller Artistique : 1 poste
- Roller Derby : 1 poste
- Collège Général : 1 poste

4 candidatures ont été reçues :

- Roller Artistique : Ghislaine PONTY et Christian WAGNER
- Collège Général : Patrick DARNAL et Philippe MANGUETTE

La Commission de surveillances des opérations électorales, chargée du bon déroulement et du suivi des opérations électorales, a contrôlé les 4 candidatures et les a déclarées recevables.

Les grands électeurs ont reçu, par mail, les candidatures, qui sont également consultables sur l'extranet de la Fédération (Rolskanet) et sont affichées sur le lieu de l'Assemblée Générale, notamment dans le bureau de vote.

RESULTATS DU VOTE

Total des suffrages exprimés :
- Collège Général : 25 185 voix
- Roller Artistique : 23 336 voix

CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	% DE VOIX	ELU(E)
Collège Général – Patrick DARNAL	10 369	41,2 %	NON ELU
Collège Général – Philippe MANGUETTE	14 816	58,8 %	ELU
Roller Artistique – Ghislaine PONTY	8 615	36,9 %	NON ELUE
Roller Artistique – Christian WAGNER	14 721	63,1 %	ELU

Sont élus au Conseil d'Administration : Christian WAGNER et Philippe MANGUETTE

11. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)

11.1. Les réunions statutaires

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois au cours de la saison 2018-2019 ; et 6 fois pour le Bureau Exécutif.

Le séminaire des Présidents des organes déconcentrés a eu lieu en mars 2019.

11.2. Statistiques

- ✓ La saison 2018-2019 se termine avec 65 104 licenciés, contre 65 855 licences l'année Précédente.

La saison 2017-2018 accuse un recul de 1,14% par rapport à l'année 2016-2017, tout en ayant une progression de 8% depuis le début de l'olympiade.

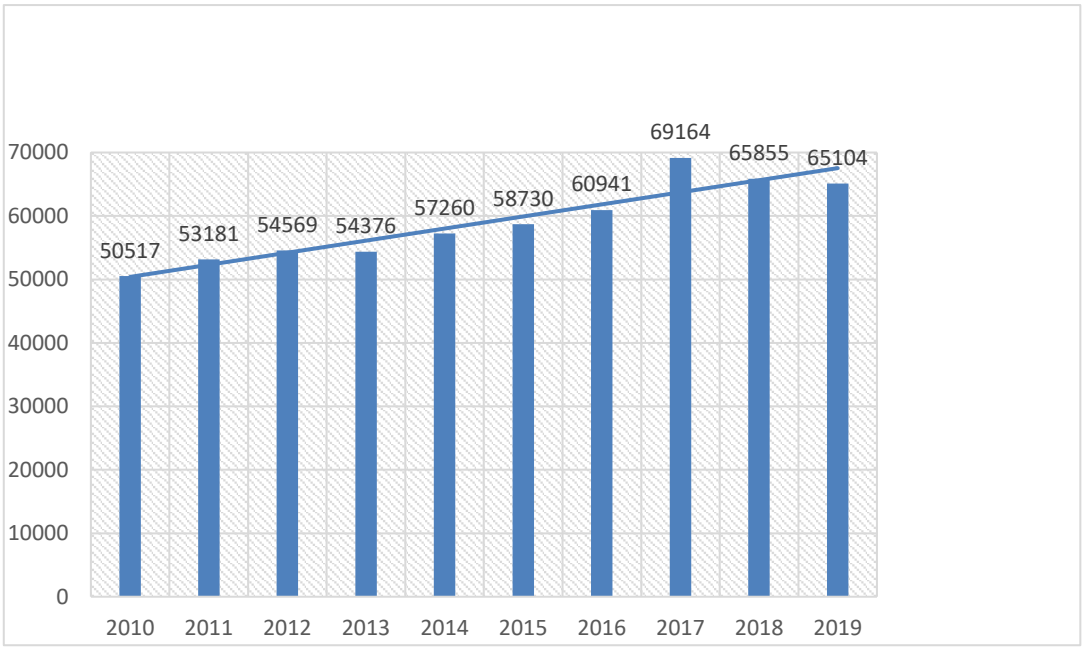

- ✓ Les licenciés sont répartis pour 47% d'hommes et 53% de femmes.

Nous pouvons constater un rajeunissement de notre public, avec une progression importante des 7 - 12 ans qui se confirme aujourd'hui.

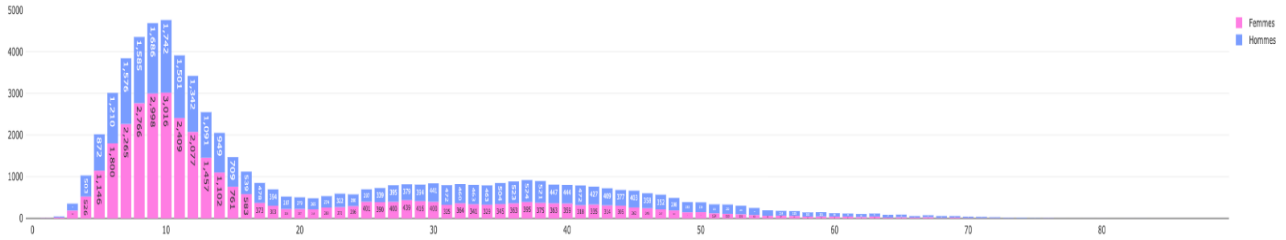

- ✓ **Age des licenciés** : zoom sur les moins de 20 ans

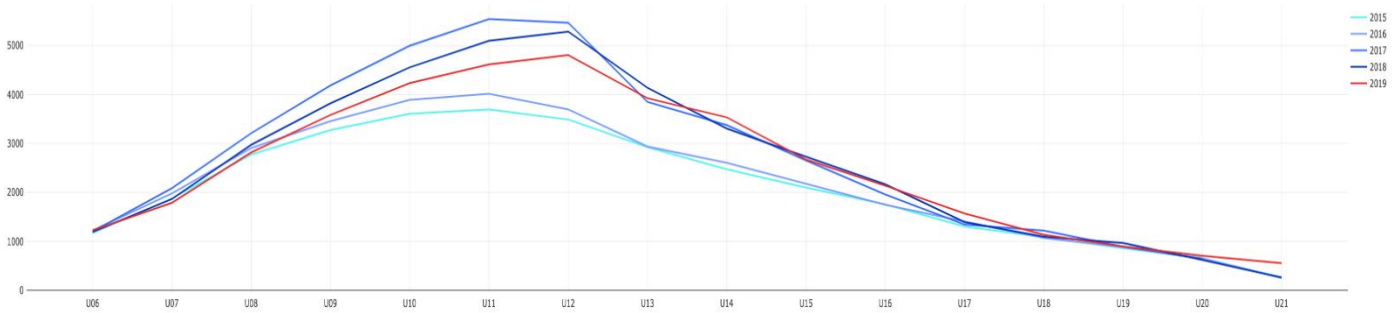

Il y a un reflux des licenciés chez les 8-12 ans, après une hausse conséquente la saison précédente.

✓ **Evolution des licenciés de 2016-2019 par discipline :**

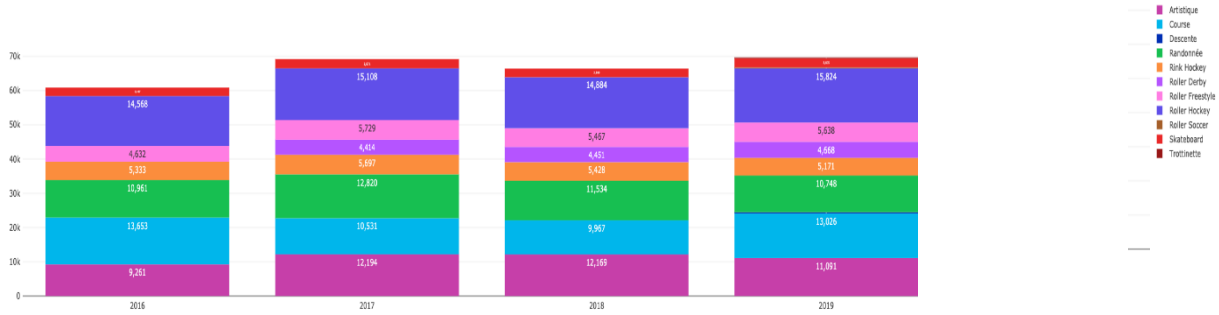

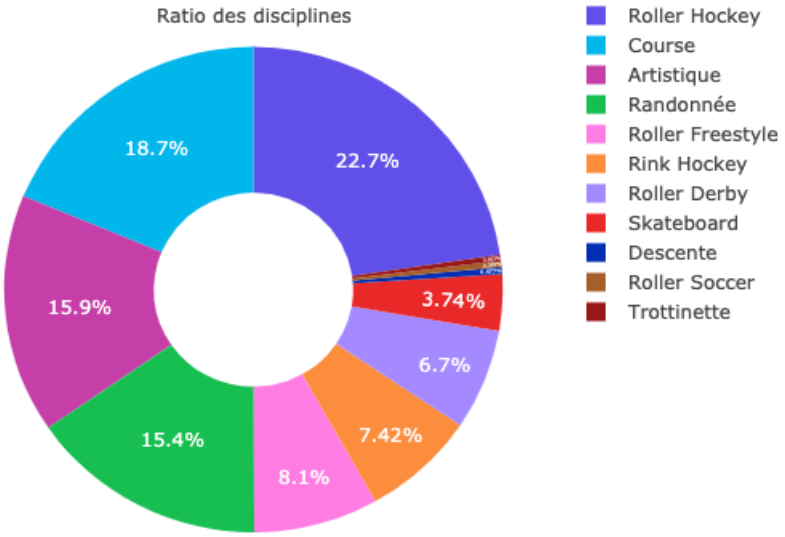

Un recul global, mais :
- Stabilité du patinage artistique
- Recul de la randonnée, et du Roller Freestyle
- Légère progression du Roller Derby

Dans le détail, on constate que l'évolution des licences ne s'explique pas uniquement par l'essoufflement de Soy Luna. Nous en avons la confirmation.
Il faut pousser plus loin l'investigation pour comprendre l'évolution des licences.

✓ **Age et discipline pratiquée**

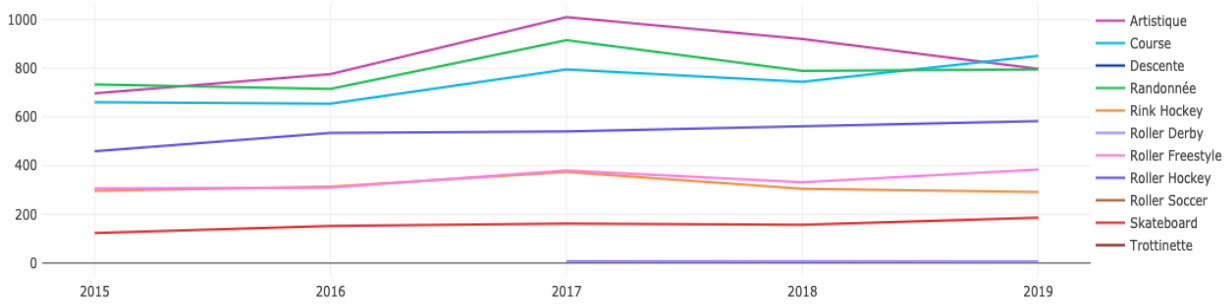

Chez les U6-U20, toutes les disciplines sont globalement en légère hausse dans cette catégorie sauf dans disciplines artistiques et Rink Hockey ou l'on constate une légère baisse.

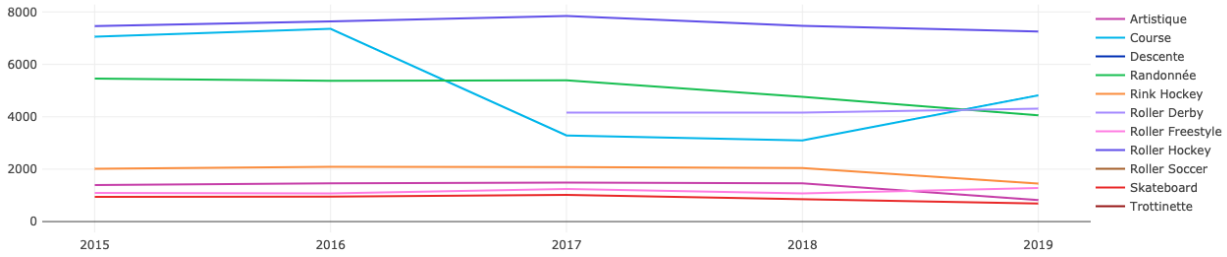

Une tendance à la baisse chez les seniors sauf en course. Cela est peut-être dû à l'effet de la nouvelle licence.

Pour la saison en cours, 2019-2020, l'objectif est de stabiliser le nombre de licenciés. 66 000 licenciés sont attendus à la fin de la saison.

11.3. Structurer le développement

✓ **Labellisation des clubs**

3 labels pour savoir faire :

- Ecole
- Sport pour tous
- Compétition

La campagne 2018 a vu 174 clubs labellisés.

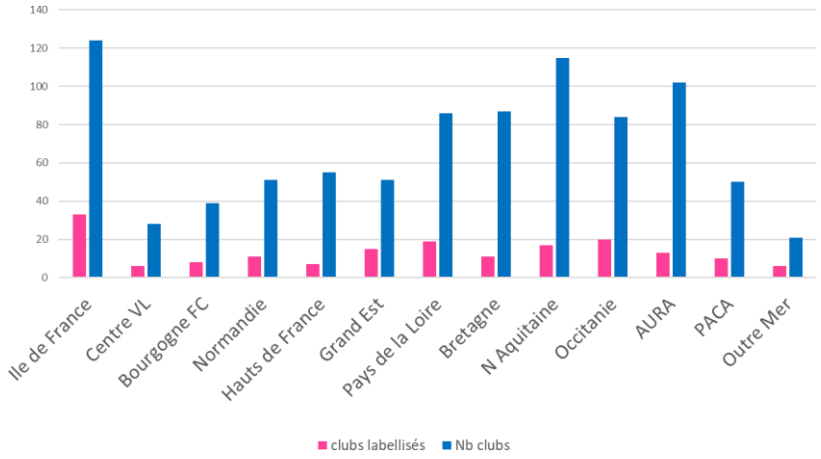

Pour la campagne 2019, 180 dossiers ont été déposés. Les résultats seront annoncés en janvier 2020.

✓ **Accompagner les territoires**

Quatre conventions ont été signées entre la Fédération et les ligues (Hauts de France, Ile-de-France, Grand Est, Auvergne Rhône Alpes), autour de 3 axes :

- Structuration du territoire
- Formation
- Développement de la pratique

Cette convention apporte une aide financière aux ligues, pour leur permettre de financer partiellement le coût d'un cadre technique régional, ayant pour mission notamment de mettre en œuvre les axes compris dans la convention.

L'année 2019 sera une année de transition avec :

- La nouvelle gouvernance à l'échelle territoriale ;
- La mise en œuvre des Plans Sport et Territoire au sein des régions ;

Un accompagnement de tous les organes déconcentrés est nécessaire pour élaborer leurs projets de développement.

11.4. MyRoller

Pour rappel, #MyRoller a pour objectif de créer une communauté autour de la pratique loisir et d'événements grand public.

- Lancé en 2017 pour créer la communauté, son déploiement et sa montée en puissance se sont faits en 2018, afin de rendre l'utilisateur acteur.
- 2019 sera consacré pour acquérir la maturité, pour approfondir le lien avec les évènements en 2020 ce dispositif adoptera sa vitesse de croisière.

Dès lors, #MyRoller c'est une plateforme numérique :

- Plus de 400 évènements référencés ;
- Chaque club peut faire la promotion de ses évènements
- Les patineurs peuvent créer eux-mêmes leurs sorties et se donner rendez-vous.

Des outils pour les organisateurs sont mis en place :

- Un mini site dédié
- Un générateur d'affiches ;
- Des visuels pour les réseaux sociaux.

Des outils pour les pratiquants :

- Cartographie
- Organisation de co-voiturage

#MyRoller a une présence forte sur les réseaux sociaux pour développer et faire vivre la communauté :

- La page Facebook compte 12 094 abonnés
- Il existe également un compte Twitter et une page Instagram

#MyRoller est également présent sur des évènements majeurs, tels que le Paris Roller Marathon, les 24h du Mans Roller…

11.5. Rouler – Glisser

Construire un projet pédagogique d'une classe autour de la découverte du Roller, du Skateboard, de la Trottinette et du Patin à Glace.

Ce que rend possible la convention-cadre pour nos pratiques :

- La pratique dans les cycles d'EPS sur le temps scolaire
- L'organisation de rencontres USEP et UNSS
- La pratique dans le cadre optionnel au collège et lycée :
  - en sections sportives scolaires,
  - comme option facultative EPS,
  - comme enseignement exploratoire,
  - de complément EPS

La pratique dans le cadre des Projets Educatifs de Territoire (PEDT), du dispositif « École ouverte », et auprès de publics spécifiques
Il était toutefois possible de proposer ces actions localement, mais il fallait au préalable convaincre les autorités compétences locales de l'Education Nationale. Dorénavant, la convention permet aux acteurs volontaires d'ouvrir plus facilement les portes de l'école à nos pratiques.

➔ **Le contenu du projet**

Découverte ludique des pratiques de roller – skateboard – trottinette et de patin à glace.
Développement d'habilités motrices, en cohérence avec les programmes de l'Education Nationale
Approche complète qui sert de point d'appui aux différentes disciplines d'enseignement autour de ce projet
Un livret pédagogique construit en 4 étapes.

- Préparer une rencontre découverte en classe
- Organiser et vivre la rencontre, découverte avec une autre classe
- Suivre le module cycle 2 et 3 en préparant la rencontre finale
- Organiser et vivre la rencontre finale avec l'autre classe

11.6. Sport Santé

Il ya la nécessité de construire une nouvelle offre et de s'approprier les réalités derrière le Sport Santé à savoir :

- Le bien être
- La prévention primaire
- La prévention secondaire
- La prévention tertiaire

Des actions vont être menées auprès du public adolescents et des jeunes adultes. En effet, un projet pilote en partenariat avec une clinique spécialisée dans le traitement des troubles des adolescents et jeunes adultes (13-25 ans) est lancé. Un protocole est en cours d'élaboration et sera reproductible.

11.7. Roller Day

Afin de répondre aux besoins des clubs et organes déconcentrés qui évoluent, et qui accueillent pour une initiation, un stage, un événement non compétitif des pratiquants non-licenciés, le titre de participation appelé « Roller Day » avait évolué :

- Durée : 1 à 5 jours
- Le titre est nominatif et est à souscrire au plus tard le soir du 1er jour
- Les clubs, mais aussi désormais les ligues et les comités départementaux peuvent y souscrire

Les tarifs sont évolutifs selon la durée : 1 jour = 1,80 € ; 2 jours = 2,30 € ;3 jours = 2,80 € ; 4 rjours = 3,30 € ; 5 jours = 3,50 €.

11.8. Communication

✓ Des évènements phares ont été accompagnés par la Fédération. Pour cela :

- La Fédération a créé des affiches des événements
- Il a été fait la promotion de chaque événement sur le site fédéral et les réseaux sociaux ;
- Le personnel fédéral a été mobilisé sur certains événements pour la logistique, la couverture photo et/ou vidéo, le suivi des relations presse ;

Communication

Principales actions sur la saison 2018/2019

Au-delà des actions récurrentes : animation des réseaux sociaux, gestion site internet, newsletters, relations presse, couverture d'événement, etc.

Poursuite du travail d'harmonisation des affiches des événements dits "de référence " autour d'une identité graphique commune Championnat de France

- ✓ La communication fédérale, c'est
  - 1,231 millions de visites sur le site Internet
  - 61 640 abonnés sur Facebook toutes pages confondues
  - Une chaîne YouTube en pleine croissance
  - Des newsletters à destination des licenciés
  - La Co-production du magazine Esprit Bleu consacré à la FF Roller et Skateboard en partenariat avec le CNOSF
  - Le renforcement de l'identité « Equipe de France » avec l'évolution de l'identité graphique #ESPRITFRANCE, la refonte visuelle et l'harmonisation des tenues de compétition ainsi que la création d'un signe identitaire fort et commun à toutes les disciplines, le COQ de l'Equipe de France de Roller et Skateboard
  - La couverture des Roller Games à Barcelone

11.9. Rolskanet

Le planning du projet a été difficile à tenir. Le projet est lancé depuis 16 mois, lors de la saison 2018-2019 les parties concernant les affiliations, les licences, la comptabilité ainsi que les tableaux de bord ont été bouclées.

Cette saison, l'objectif est d'achever les parties concernant le calendrier, les engagements et les engagements sportifs.

➔ Les modules opérationnels

- ✓ La gestion multi disciplines, multi clubs
- ✓ Les mutations
- ✓ Le surclassement
- ✓ Les listes
- ✓ La modification de licence
- ✓ La connexion avec le module de résultats
- ✓ Les ententes

➔ Affiliations – licences

✓ Affiliation et prise de licences anticipée dès le 15 juin.
✓ Profil licence « Officiel de compétions » pour les arbitres et juges.

La mise à jour de la base de données des arbitres et juges se fait en collaboration avec les commissions sportives. En cas d'absence de diplôme un contact avec les services de la Fédération permet une mise à jour rapide.

➔ L'informatique décisionnelle

✓ Outil BI Redhash opérationnel sur les affiliations – Licences.
✓ La Fédération dispose d'un outil pour manipuler ses données. Ce qui est notamment utile dans le cadre du transfert de compétences qui voit désormais la fédération instruire les demandes de subvention PSF (ex part territoriale du CNDS).

Une réflexion peut être menée avec les ligues régionales, les comités départementaux et les commissions sportives sur les indicateurs utiles à la gouvernance restant à produire.

➔ Le module sportif de Rink-Hockey et de Roller Hockey

✓ Paramétrage des championnats
✓ Engagement des équipes sur les championnats nationaux
✓ Calendrier
✓ Refonte complète des pages web publiques

Néanmoins, le module facturation, la partie reprise de données et la Feuille de match dématérialisée sont encore en cours de développement.

Questions :
✓ Alain TETON : Qu'en est-il des aides CNDS pour les emplois aidés ?
  • Nicolas BELLOIR : 79% des emplois aidés ont créé un emploi pérenne.

✓ Le sport non-olympique a une chaîne, peut-on espérer des reportages ?
  • Nicolas BELLOIR : La vocation de la chaîne sport en France est de pouvoir diffuser des sports non-olympiques et peu médiatisés. Ce dispositif concerne tout le mouvement sportif et peut permettre de donner de la visibilité à nos clubs.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport d'activité du Secrétaire Général

12. Rapport d'activité de la Direction Technique Nationale

Lors de cette intervention, je ne vous fais que très rarement un rapport d'activité car à chaque fois je

vous dis que vous faire un strict compte rendu de l'activité de l'année écoulée, et ce avec quelques mois de retard, n'a plus vraiment de sens à une période ou communication rime souvent avec immédiateté.

Si, malgré tout je dois revenir sur cette année écoulée, je vous parlerai alors :

- de la formation et des enjeux qui se profilent autour de ce secteur d'activité ;
- de la pratique du Roller, de la pratique du Skateboard pour un public que l'on souhaite plus large que les seuls compétiteurs ;
- de l'entrée en scène d'une Agence du Sport, et des répercussions sur notre organisation.

Puis, à mon tour, j'aimerais vous parler des Roller Games car ils ont mobilisé une large partie de l'année, l'équipe fédérale.

Et, pour ne déroger pas à mes vieilles habitudes, je finirai certainement par les sujets qui me permettent d'aborder notre avenir. Cette année je me limiterai à un avenir très proche, les Jeux Olympiques de Tokyo et le processus de qualification engagé depuis presque un an.

La formation

Pour commencer, je me suis donc engagé à vous parler de la formation.

Je ne referai pas l'histoire ni ne vous présenterai les évolutions apportées à notre filière ces dernières années. Je vais me limiter à la présentation de la fréquentation de notre dispositif et cela me permettra de rapidement glisser vers le questionnement qui a toujours été le nôtre.

« Quelle formation pour quelle pratique sportive ? »

La réponse a souvent été « A pratique diverse, formation diverse. »

Sauf qu'ouvrir des cursus de formation pour 3 à 4 stagiaires n'a pas forcément beaucoup de sens et que cela ne correspond pas toujours à une bonne utilisation des deniers de la Fédération ou de ceux de l'Etat.

A ce premier questionnement interne, vient désormais s'ajouter ceux de nos partenaires ; ministère des sports, branche professionnelle.

<u>Diapo des 4 blocs</u>

A ces différentes lectures de ce qu'est la formation à la FF Roller & Skateboard, viennent s'ajouter d'autres analyses telle que le suivi de cohorte, dans le cadre du CQP par exemple.
Combien de diplômés exercent ? Et l'idée, d'exiger que 50% des personnes formées exercent, est clairement envisagée pour que nos habilitations soient reconduites.

Force est de constater que notre ADN en matière de formation a toujours été « On forme des initiateurs en espérant qu'ils poursuivent ce cursus pour devenir les entraîneurs de demain ».
Plutôt classique.
Est-ce toujours bien fondé ?
Mais combien d'entraîneurs employons-nous ?
Si métier il y a, quel est-il ? Entraîneur ?

Dans ce domaine, les moniteurs de Skateboard nous amènent quelques éléments de réponse. Depuis quelques années déjà, ils ont pris le parti de s'adresser à une clientèle. Certes, cela ne fait pas forcément beaucoup de licenciés en plus, mais

- cela concourt à la structuration d'associations qui s'installent dans le paysage sportif de la ville,
- cela fait des moniteurs qui ont un métier et qui savent/doivent évoluer avec les envies du public.

La pratique sportive pour un public plus large

Vous voyez déjà se dessiner la transition que je veux faire entre formation et développement avec les projets MyRoller MyCoach et Rouler Glisser dont le secrétaire général vous a déjà largement parlé.

Pour moi, cela fait sens, car la formation n'a d'autre objectif que de se mettre au service de la pratique sportive et du projet fédéral.

Un de nos objectifs prioritaires est de faire ce lien entre le développement de l'offre de pratique, qu'elle soit :

- peu ou pas compétitive,
- éducative autour de l'école et Rouler Glisser,
- festive,
- touristique,

et sa mise en œuvre sur le terrain
ou la mise en œuvre sur le terrain de : cours, stages, prestations, services

Pour cela nous avions ciblé nos moniteurs via MyCoach Skateboard. C'est bien un outil Métier que nous voulions construire avec ces moniteurs.

Je sais que cette présentation est un peu idéaliste et que par ailleurs ce projet peut sembler trop ambitieux pour la FFRS… pour un nombre de moniteurs intéressés encore trop faible.
C'est cher ou trop cher.
C'est aussi piloter le développement d'un outil supplémentaire alors que nous sommes largement mobilisés actuellement par notre SI alors nous avons temporisé.

Mais les derniers rendez-vous que nous avons eus avec nos partenaires, que ce soit le Comité olympique ou Paris 2024 autour du label Terre de Jeux, vont certainement nous inciter à reprendre ces travaux car ils nous ont confirmé qu'aujourd'hui, les critères de lisibilité (et de valorisation) de la Fédération, sont :

- MyRoller et sa prise en considération d'un public non licencié
- Rouler Glisser
- Et forcément le Skateboard olympique.

Alors, peut-être que demain nous allons être obligé de changer de dogme en matière de formation et de considérer que le métier se construit d'abord autour des compétences Ecole, Santé, Loisir sportif, avant d'intégrer celles d'entraîneur.

Mais si cet environnement change pour le moniteur, je crois qu'il en est de même pour vous dirigeants sportifs. Ou tout du moins c'est une réalité pour la Fédération.

Si hier, nous n'avions qu'un interlocuteur principal, désormais c'est avec un plus grand nombre de partenaires qu'il nous faut collaborer, négocier.

Le président l'a évoqué dans son rapport moral de ce matin, nous nous sommes réorganisés en interne afin de répondre au mieux à l'augmentation des sollicitations et projets. Si Christelle BRETON est à la direction de l'institution fédérale et de son activité principale que sont les compétitions, elle pilotera

les activités transversales que sont la communication, l'événementiel et le marketing. Pour ma part, il m'incombera de diriger les activités de Performance et du Sport pour tous afin de coller au mieux aux dossiers de la nouvelle Agence Nationale du Sport.

En effet, si la création de cette Agence était voulue pour mieux encadrer les projets de Performance, et uniquement la Performance, elle s'est vue très rapidement allouer la gestion de l'ex-CNDS désormais PSF ainsi que les appels à projets Développement jadis traités par le ministère et sa Direction des sports.

Un point supplémentaire sur lequel je ne m'arrêterai pas trop longtemps, mais pour ceux qui suivent l'actualité administrative et sportive, il est aussi évoqué au sein du projet de réforme de notre administration, que cette Agence récupère la gestion des CTS.

Face à l'afflux de commandes, nous sommes donc en train de renforcer l'équipe.
J'ai notamment demandé à Alain NEGRE de prendre le poste de DTNA en charge de la Performance (Equipes de France, Pôles et SHN). Il m'épaulera aussi sur le volet RH si la gestion des CTS devient une réalité pour la fédération. Thomas BOUCHER le remplace et prend la tête de la Performance de la discipline Course.

Pour rester sur la Performance et l'évolution de la DTN, nous avons recruté un CTF Skateboard supplémentaire en la personne de David CABARET. Il aura la charge de la formation et de l'organisation des compétitions nationales pour sa discipline. Cela permet donc à Florent BALESTA de se consacrer pleinement à l'équipe de France olympique.

Les Roller Games

Et puisque je suis sur la Performance, difficile pour moi de faire abstraction des Roller Games.

Barcelone était donc la deuxième édition et il ne fallait surtout pas vouloir refaire un Nanjing2.
Mais il nous fallait continuer de faire vivre ce beau projet d'avoir UNE seule Equipe de France avec ses multiples collectifs.

Apporter de la continuité, d'accord mais en tant que sportif vous savez qu'on arrive sur un championnat du monde, certes avec l'expérience du passé, mais surtout avec une nouvelle page à écrire. Et cette nouvelle page, nous ne l'avons pas voulue blanche pour nos bleus mais plutôt rouge. Rouge, comme la chaleur que nous allions rencontrer à Barcelone.

Et, à cette équipe et à ces athlètes, il manquait un emblème commun, qui, à leur image, fasse du Roller ou du Skateboard
Un coq puis une même ligne vestimentaire pour la compétition.

Alors quelques mots sur la délégation

Et puis l'enjeu c'était aussi de renforcer la cohésion de cette équipe, grâce à un Club France qui, au sein de l'hôtel, est un espace dédié aux athlètes et qui se veut être :

- un espace de vie,
- un espace de préparation des épreuves,
- un espace de soins,
- un espace de célébrations des médailles,
- un espace d'accueil de leurs proches le temps d'une soirée et que nous leur empruntons de temps à autres pour quelques moments plus officiels.

Et faire tout cela à Barcelone, à deux pas de la France, sans penser à nos supporters n'avait pas beaucoup de sens. L'envie était donc de proposer un lieu où nous pourrions nous retrouver pour partager cette aventure. Pour cela, le Monopol, bar de socios du club d'un quartier de Barcelone, est devenu la Casa France.

Les Roller Games, ça prend une place de plus en plus importante dans notre activité mais surtout dans le projet sportif des athlètes. A nous de ne pas les décevoir lors des prochaines étapes.
Les Roller Games, c'est tous les deux ans et je sais déjà que juste après TOKYO, on va commencer à s'atteler à l'Argentine 2021. **Mais avant cela il y a Tokyo 2020** et la présence du Skateboard olympique. Les Jeux c'est donc demain mais avant il reste encore un long parcours de qualification qui a commencé l'année dernière à Rio au palais des sports olympique Carioca 1.

13. Rapports des commissions sportives

13.1. Commission Patinage Artistique (Mathieu FOUCHARD)

13.1.1. L'évènement : Championnat de France

- Offrir une saison complète à chaque discipline
- Rassembler l'ensemble de nos disciplines
- Être moins élitiste
- Pérenniser cet évènement dans la durée
- Attirer la presse et les médias
- Un temps de compétition et non d'entrainement

13.1.2. L'offre de pratique

- Offrir aux licenciés un niveau de compétition intermédiaire : promotionnelle
- Ouvrir l'accès au patinage de groupe sans aucune contrainte
- Simplifier l'accès au niveau national
- Intégrer le In Line comme une opportunité et non un risque
- Recherche de synergies avec le Roller Dance
- Quelle offre pour la pratique loisir ?

13.1.3. La relève

- Création du Staff France
- Les habilitations entraîneurs
- La détection

13.1.4. Le fonctionnement des pôles

- Institutionnel : améliorer le contact avec les territoires
- Arbitrage : recherche de nouveaux arbitres
- Compétitions : professionnalisation de notre organisation
- Sport pour tous : les camps, le gala des étoiles
- Performance : collaboration étroite avec la DTN

- Evènementiel : accompagner les CO et professionnaliser les évènements de références
- Communication : beaucoup d'améliorations et encore beaucoup de chantiers
- Financier : un nouveau modèle économique, de nouveaux process

13.2. Commission Course (Michel FERNANDEZ)

13.2.1. Le bilan 2019

✓ **Les championnats de France**

Les 2 et 3 mars direction à l'Elispace de Beauvais pour le **France Indoor**. 500 patineurs encouragés par 1500 spectateurs. Organisation au top, bravo à l'équipe de l'Association Beauvais In Line et son président Ali Sahnoun ainsi qu'aux membres de la Commission Course de la Ligue des Hauts de France.

Poursuite de notre tour de France à l'occasion du **France Marathon** avec un voyage en Loire Atlantique, plus précisément dans la commune de Lavau-surLoire. Le comité d'organisation (CDRS 44/ Les Calèches Lavausiennes/ Vélo Club Savenay) avait concocté un circuit sélectif tracé dans le magnifique site des marais des bords de Loire que les 360 participants ont apprécié pour sa diversité et son degré de difficulté.

Le **France Route** s'est déroulé en Occitanie dans la belle cité de Grenade-sur-Garonne, 400 patineurs ont évolué sur le magnifique anneau routier de 400m. Les bénévoles coachés par Yolande et Louis Pujos ont une nouvelle fois fait preuve de leur capacité organisationnelle.

La superbe piste du complexe sportif de Gujan-Mestras a été le site désigné pour le **France Piste**. Merci à Rolland Broustaut et son équipe pour l'accueil et la qualité de l'organisation. La participation, avec 480 sportifs, était proche de celle de l'édition 2018 mais force est de constater que le positionnement forcé de la compétition le week-end précédent les épreuves du baccalauréat (contrainte du calendrier international) est très pénalisante en termes de présence des patineurs des catégories des juniors A et B.

✓ **Les Equipes de France**

- **Championnat d'Europe (Juniors B, Juniors A et Seniors)**

Pampelune (Espagne) du 25 août au 1er septembre

Le choix DTN concernant les collectifs Seniors et Juniors A étant l'acquisition d'expérience des grandes compétitions internationales => équipes composées majoritairement de jeunes patineurs n'ayant pas participé au Championnat du Monde

Bilan des médailles :
Juniors B = 5 Argent et 5 Bronze
Juniors A = 2 Or, 5 Argent et 3 Bronze
Seniors = 2 Or, 6 Argent et 5 Bronze

- **Championnat d'Europe de Marathon Masters**

Londres le 1er juin,

Belle moisson de 5 médailles :

- 1médaille d'OR pour Christiane Buquant en O70W
- 3 médailles d'argent pour Karine MALLE (U6OW) / Claudie DUVAL (U70W) / Benoit LE SABAZEC (U40M)
- 1 médaille de bronze pour Angélique LEJEUNE en U50W

- **Championnat du Monde World Roller Games (Juniors A et Seniors)**

Barcelone (Espagne) du 7 au 14 juillet 2019

Le positionnement de ce Championnat du Monde sur début Juillet a eu un impact sur notre calendrier national course ainsi que sur le chemin de sélection des Equipes de France.

Bilan des médailles :

- Juniors A F/H : 1 Bronze
- Seniors F/H : 1 Or, 4 Argent et 2 Bronze (La France au 3ème nation mondiale)

Bravo à Nolan Beddiaf pour son second titre mondial sur Marathon.

- **Championnat du Monde de Marathon Masters World Roller Games**

Barcelone (Espagne) le 14 juillet

Très bons résultats de la délégation française qui repart de son périple catalan avec un total de 4 médailles :

- *1 médaille d'Or pour Claudie Duval en O60W*
- *3 médailles de Bronze en U50W (Caroline Jean) / U50M (Vincent Esnault) / U60M (Thierry)*

13.2.2. L'avenir

Nos rendez-vous sportifs pour la saison 2019-2020

Le calendrier national/international 2020

- les championnats régionaux Route et Piste ainsi que les manches qualificatives indoor de zone
- les Championnats de France :
  - France Indoor les 1er et 2 février à Saint Brieuc
  - France Marathon en Loire Atlantique (lieu et date à confirmer),
  - France Route du 8 au 10 mai à Lamballe (Côtes d'Armor),
  - France Piste du 17 au 19 juillet à Valence d'Agen (Tarn et Garonne).
- la Coupe de France de Roller Marathon, 5 manches : France Marathon, Rennes sur Roulettes, Marathon des Grands Crus à Dijon, le Roll'Athlon, Le Lugdunum Contest.
- La Coupe de France de Roller Vitesse, 4 Manches (Château Gontier, Grenade, Coulaines, Saint Pierre les Elbeuf)
- les manifestations nationales/internationales (les 3 pistes, les 3 Routes, La Faute sur Mer, le GROL Vannes, 24H Roller du Mans, ...)
- le Championnat d'Europe de Marathon Masters se déroulera le 6 septembre dans la ville de Hanovre en RFA
- les dates et le lieu du Championnat d'Europe Juniors/Seniors ne sont toujours pas connus à ce jour mais nous irons normalement au Portugal
- Les Championnats du Monde en Colombie (fin juin/début juillet sur site non connu à ce jour)

13.2.3. Les travaux de la Commission en 2019

Analyse des causes de l'érosion du nombre de licencié(e)s dans les catégories Juniors A et Seniors, afin de proposer des axes de fidélisation et de développement réalistes.
Données de travail

- remontées de terrain suite à réunion des clubs lors du France Piste 2019 à Gujan Mestras
- analyse de l'évolution fréquentation au France Piste et Route depuis 2016

Grandes lignes de l'évolution :

- mise en place de courses de niveau (divisions) pour les Championnats de France Route et Piste
- épreuves concernées : uniquement les courses de fond
- catégories concernées (Femmes et Hommes) Juniors A /Seniors, plus les licencié(e)s Vétérans sur la base du volontariat
- principe de création des divisions => via un classement par points établi lors desmanches de Coupe de France de Roller Vitesse organisées avant les Championnats de France (soit 2 manches pour le France Route et 3 pour le France Piste)

Les documents concernant cette évolution seront diffusés avant la fin de l'année.
Info : lors des championnats de France les épreuves de vitesse (100m à 1000m) seront disputées par catégories.

13.3. Commission Roller Derby (Amandine CRAMBES)

13.3.1. Bilan 2018-2019

✓ **Championnat de France**

- Evolution des règlements

- 18 clubs en N1 féminine
  - Alignement de la compétition Elite masculine sur le format de l'Elite féminine
  - Expérimentation coupe régionale avec ligues AURA, Grand Est et IDF
- 87 équipes *=> 98 équipes pour la saison 2019-2020 !*
- 218 matchs joués
- 77 152 points marqués
- 398 officiel.le.s dont 200 officiel.le.s certifié.e.s FFRS

✓ **Equipe de France**

- Nouveaux collectifs, nouveaux encadrant.e.s
- 4 stages et une world coupe masculine en 2020. Un tournoi européen Féminin en 2020

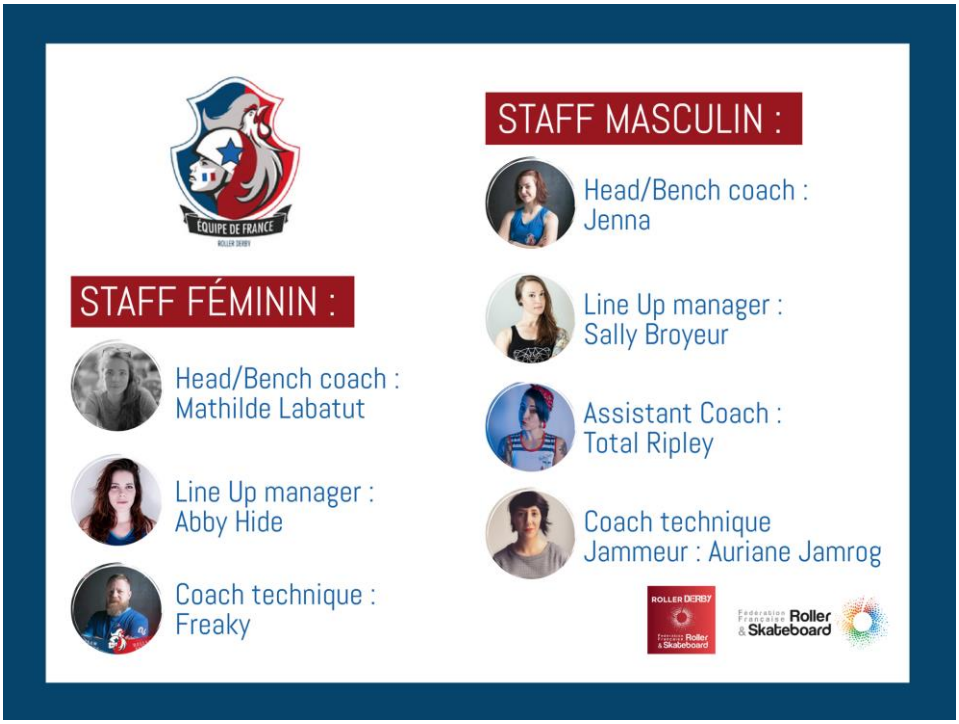

13.3.2. Formations et développement

- 2 formations officielles
- Objectif de faire 5 formations sur la saison 2019-2020 - d'ores et déjà une formation débutant.e, un module Junior ont été faites et une formation intermédiaire prévue sur janvier
- Formation VA : 2 personnes formées (Gégé l'embrouille et Caro)
- Premier CQP payé par la commission en 2017-2018
- Gaine de Track 2019 avec 90 enfants, 15 clubs, 23 coachs et 8 intervenants

Questions :

✓ Christian WAGNER : En Ligue de Bourgogne Franche-Comté, 2 athlètes ont été sélectionnés pour une compétition internationale et sont allés demander une aide financière à la ligue, ce qui n'est pas normal car il s'agit d'une sélection Equipe de France.

- Hervé LALLEMENT (DTN) : Ils sont venus chercher cet argent un peu partout. Ils ont l'habitude de faire du crowfunding pour se financer.

13.4. Commission Roller Freestyle (Prescilia VERDIER)

13.4.1. Quelques chiffres

Nous passons les 6000 licenciés et devenons le troisième sport en compétition de la fédération.
6180 licenciés en freestyle sur la saison 2018-2019.
Nous étions 2767 en 2009 et 4431 en 2014.
Cela fait une progression de 1700 licenciés tous les 5 ans.

13.4.2. Bilan Street – rampe – bowl

- Bilan du circuit national : Une fidélisation des organisateurs : une dizaine d'étapes mais une baisse des participants (98 en 2019 – 117 en 2018 – 163 en 2017 – 185 en 2016)
- Nouvel organisateur : Nantes « Nantes Roller Festival » et labélisation de Rennes en 2*
- Une restructuration interne : recrutement de bénévoles : traitement des résultats et communication
- Création d'un site spécifique au Street : plus de visibilité, réflexion sur la création d'un logiciel de traitement des résultats
- 245 clubs déclarant roller freestyle mais pas de visibilité Street : lancement d'une étude en 2020
- Lancement du Championnat de France trottinette
- 323 licenciés
- Règlement sportif finalisé : une année d'expérimentation
- 65 clubs déclarant la spécialité trottinette freestyle
- Communication sur Instagram
- Travaux en cours : règlement équipement
- Référents territoriaux en attente des orientations fédérales

Nos difficultés :

- Peu de communication avec l'instance fédérale : relais d'information et soutien humain et technique
- Budget de fonctionnement autour de 5000€
- Peu de visibilité sur la pratique en skatepark

13.4.3. Bilan Slalom, Freeride, Soccer

✓ **Bilan du circuit national Freeride - Slalom**

Notre bilan après 3 mandats :

- Le projet actuel a permis après 10 ans de multiplier par 2 les effectifs
- Un circuit est en place en ayant fusionné les circuits WSSA et WSX avec le circuit fédéral
- Aujourd'hui 100% des compétiteurs sont licenciés
- Une Equipe de France est en place
- Notre expertise est reconnue. Nous sommes représentés à l'international avec 2 membres du World technical committe et 6 juges internationaux
- Notre budget est à l'équilibre

Nos dernières réalisations :

- Relance du skatecross à l'international sous l'impulsion de la France après la hauteur pure ; Sébastien Laffargue est maintenant Responsable de la discipline au niveau de la fédération international « World Skate »
- Mise en place d'un championnat de France slalom freeride sur 4 jours avec environ 250 patineurs.
- 6 athlètes dont 1 junior aux Roller Games. 2 médailles et 4 top 8 dont 1 titre pour Florian Petitcollin en hauteur pure.
- Arrivée de David Yllan comme représentant circuit slalom freeride

La fin d'un cycle :

L'équipe actuelle slalom freeride œuvre depuis plus de 10 ans.
Nous sommes fiers d'avoir contribué à la mise en place d'un circuit fédéral reconnu aussi bien nationalement que mondialement pour le slalom / freeride.
Il est temps pour nous de nous retirer ou d'œuvrer différemment pour notre sport.
Les places de Président, secrétaire et responsable juge seront donc vacantes.
Toute personne intéressée par l'un de ses postes ou souhaitant monter une équipe sera la bienvenue et supporter par l'équipe en place.

- ✓ **Roller Soccer**

Poussée par les acteurs de l'Ile-de-France, cette discipline est en train de prendre un nouveau souffle.
BILAN

- Un règlement sportif a été voté en CA en octobre.
- Une formation juge a été mise en place à suivre
- Un championnat de France jeune est en cours de préparation
- Bienvenue dans la commission à Sophie HOUCHARD responsable Roller Soccer : Rollersoccer.ffrs@gmail.com

Questions :

- ✓ Philippe MANGUETTE : Dans le Nord cette discipline disparait que faire pour la redynamiser ?
  - Priscillia VERDIER : Cela dépend des acteurs. Un travail de proximité est à faire en s'appuyant sur des structures déjà en place. Il faut que les acteurs déjà en place s'impliquent plus. Il y a une volonté de la commission de mieux communiquer avec les ligues.

13.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)

Mesdames, Messieurs,

Au cours de ce rapport d'activités et pour rester dans le cadre de l'exercice, je vous propose de développer deux points concernant la discipline randonnée et l'activité de la commission.

Pour commencer, je souhaiterais vous dire un petit mot sur la saison écoulée, et tout particulièrement surle calendrier des Randos Vertes.

Le circuit 2019 a compté 9 étapes réparties d'avril à octobre, réparties à travers la France et selon des niveaux de difficultés classés de vert à noir.

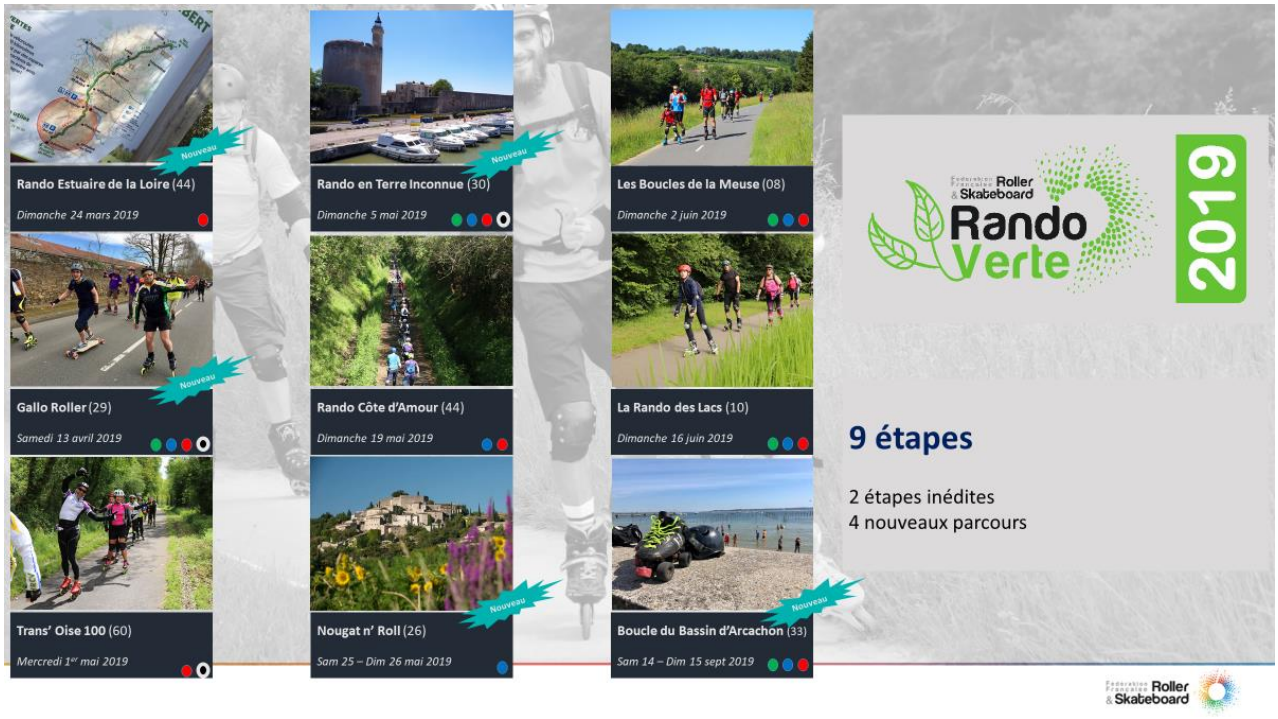

Le circuit 2020 dont vous découvrez le détail comporte lui aussi 10 étapes. Mais celui-ci est largement rénové.

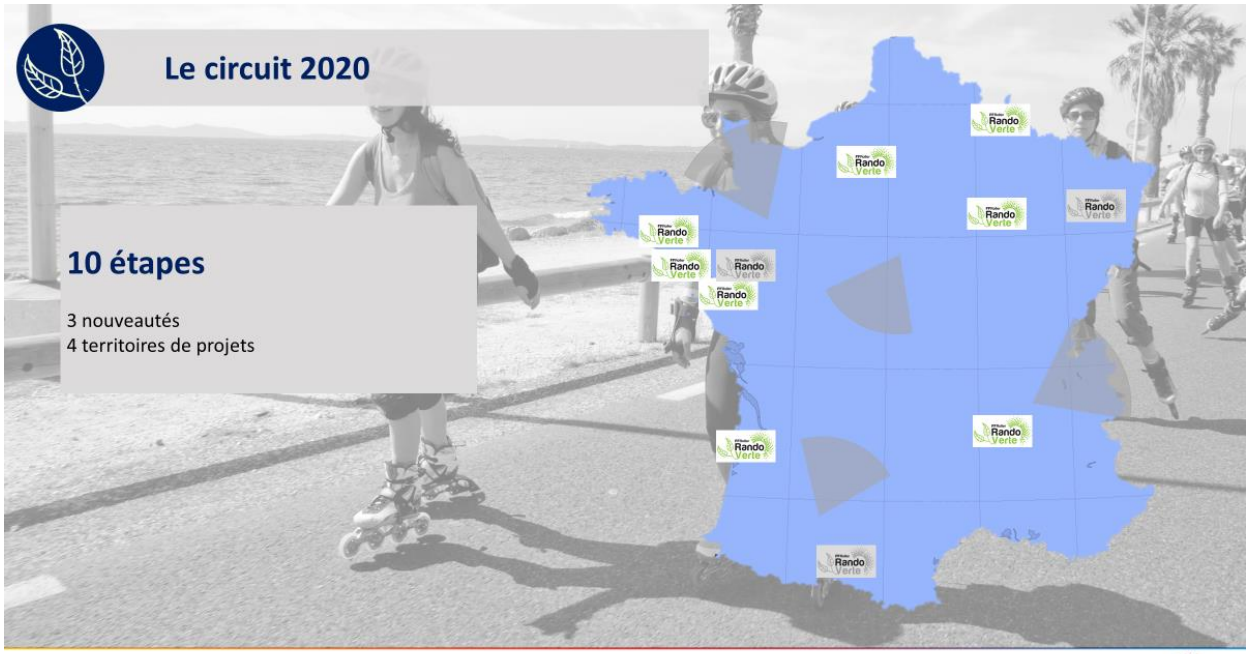

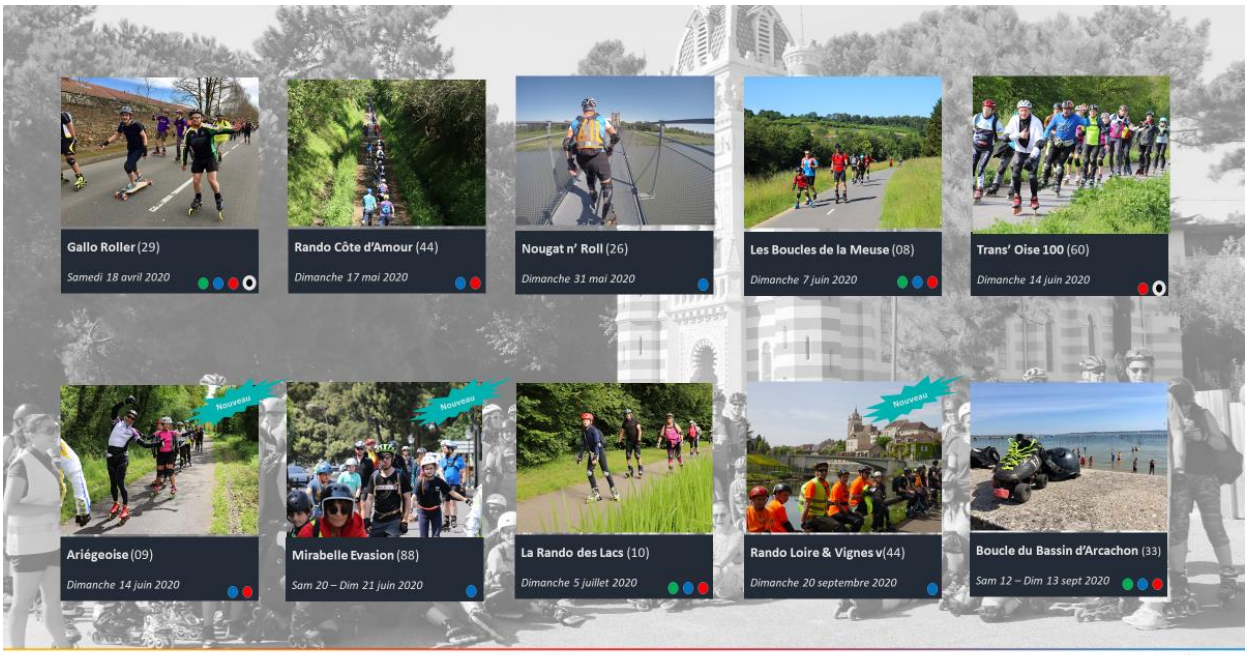

Le calendrier est néanmoins contraint par les élections municipales et le changement de date des 24h du Mans Roller.

- ✓ **Les randos urbaines**

Un plan d'actions en 5 axes a été élaboré :

- **<u>Innover</u>**
  - *Développer de nouveaux produits autour des randonnées*

- *Développer de nouveaux formats de randonnées thématiques*
- *Adapter les formations*

- **Adapter**
  - *Ajuster les niveaux de difficulté en fonction des nouveaux publics*
  - *Clarifier les concordances avec l'ERF*

- **Décloisonner**
  - *Encourager la polyvalence des clubs organisateurs*
  - *Lier la rando avec les autres activités du club*

- **Ouvrir**
  - *Accueillir les familles*
  - *Accueillir d'autres modes de déplacement doux*

- **Attirer**
  - *Repenser notre approche de communication*
  - *Assurer le lien avec l'offre Sport Bien-être*

✓ **La formation**

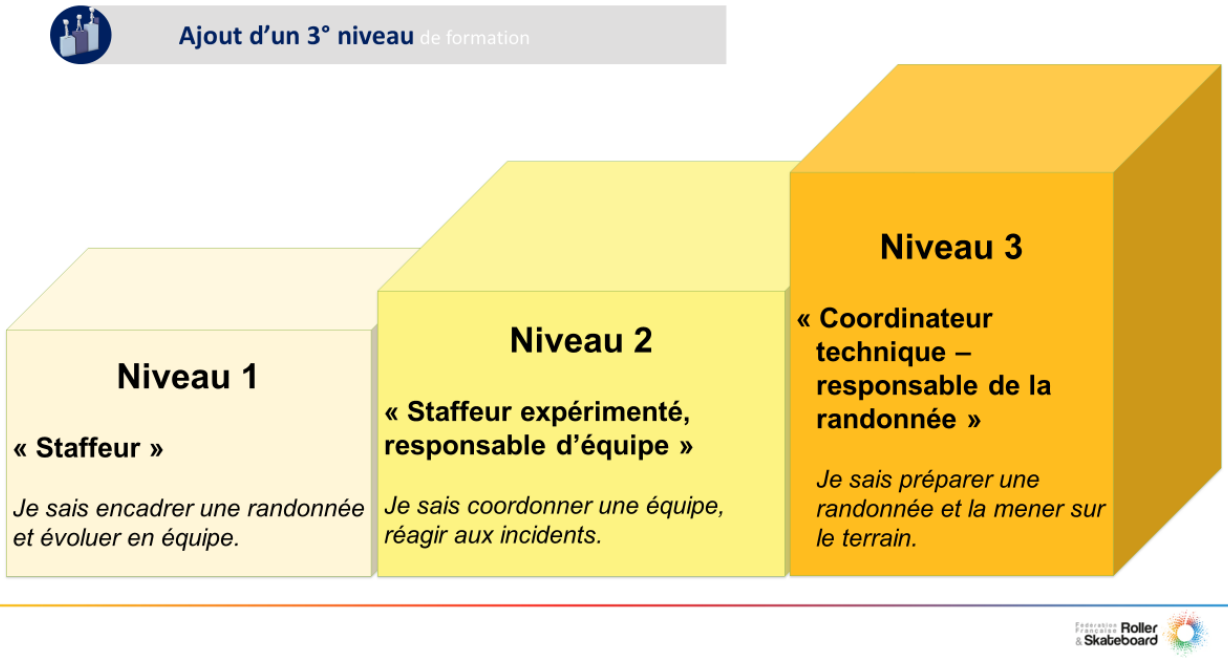

Voici en quelques mots, notre philosophie d'action sur ce chantier majeur pour l'avenir de la Randonnée.

Je vous remercie.

13.6 Commission Rink Hockey (Philippe SAMBOURG)

Bonjour à toutes et tous,
Je me présente, Philippe SAMBOURG, Président du CD du Pas de Calais et Trésorier du SCRA (plutôt bien connu dans le monde du Rink Hockey)

➔ **Le palmarès national**

Comme chaque année, je vous présente le palmarès au niveau des compétitions nationales pour bien comprendre. La N1 Elite et la N2 sont composées de 12 équipes La N3 de 5 poules interrégionales à 10 équipes.

La N1 Féminine comporte 7 équipes (fonctionnant en plateaux et en aller-retour)
Je profite de l'occasion pour évoquer le Final Four qui, pour la 1ère fois, a vu la participation des équipes féminines.

J'ai souhaité mettre en lumière la participation de nos clubs élite (masculin et féminin) qui permettent de mettre en valeur la discipline Rink Hockey dans l'ensemble des pays européens : Portugal, Italie, Espagne, Suisse, Allemagne, Angleterre, Autriche.

Cela nécessite beaucoup de déplacements avec un financement à trouver : sponsors, mécénat...

➔ **Etat des lieux**

Nos licenciés se répartissent de cette manière dans les différentes catégories d'âge :

NOS LICENCIES…

	MASCULIN	FEMINIM	TOTAL
Senior	1308	118	1426
U20	143	31	174
U18	215	50	265
U16	321	89	410
U14	400	138	538
U12	692	392	1084
U9	557	278	835

➔ **Les enjeux à venir**

Les points importants pour l'avenir de la discipline l'importance des subventions publiques pour la vie des clubs, le nombre de disciplines, les finances ainsi que les moyens de déplacement des Equipes de France.

Pour répondre à ces points importants nous avons formés des groupes de travail.

Groupe de travail communication :
A permis aux acteurs du Rink Hockey de relayer les informations sous une forme moderne et esthétique :
Facebook, Twitter, logos spécifiques pour les différents championnats, diffusion des matchs par différents supports …

Groupe de travail compétitions
En lien étroit avec le service compétitions de la FFRS, crée les différents calendriers N1 Elite et N2, gère le suivi des compétitions (résultats, contrôle des feuilles de matchs) …

Groupe de travail arbitrage :
En lien étroit avec le service arbitrage de la FFRS, gère le suivi des différents règlements internationaux, renforce le lien entre les clubs et les arbitres est force de proposition pour l'évolution de notre sport…
Exemples :

- *Création d'un niveau 3 Stagiaire* :
- *Le GT Arbitrage souhaite effectuer les désignations pour les play-offs et finales parmi un réservoir d'arbitres jeunes qui doivent être formés au sein des régions.*

➔ **Equipes de France et championnats internationaux**

Championnats du Monde
L'Argentine et San Juan se profilent pour 2021 avec probablement une programmation en octobre/novembre.

Problématique

- Quelle préparation pourra être mise en place sans savoir à ce jour si les championnats nationaux français et étrangers auront repris ?

(Mondial 2021 + Euro 2022).

- Quelles actions seront conduites en matière de préparation et de participation des autres collectifs, féminin et U19 ?

➔ Les objectifs à atteindre

1. La formation des entraîneurs et des joueurs
2. Le recrutement de licenciés et leur fidélisation
3. Créer un réseau et des outils pour mener ces projets avec les régions et les clubs

Une réunion des présidents de clubs de Rink Hockey est prévue en janvier ou février 2020.

13.7 Commission Roller Hockey (Boris DARLET)

13.7.1 Financier

Evolution du budget sportif depuis 2014-2015 :

Le report à nouveau constitué par les résultats financiers de la Commission sportive depuis 2014-2015 est de 147 k€.

Le budget pour la saison 2019-2020 prévoit un résultat de +4 150€ avec 377 340 € de charges et 381 340 € de recettes.

13.7.2 L'arbitrage

➔ **5 axes de travail majeurs sur ce sujet**

✓ La désignation, le pivot
- C'est au moment de la désignation que tous les sujets financiers des déplacements des arbitres s'ouvrent et se résolvent

✓ Le nombre des arbitres disponibles : un facteur clé
- Amener plus d'arbitres à la pratique permet de réduire les déplacements
- Obtenir des disponibilités plus tôt permet de mieux anticiper les déplacements

✓ Repenser la CCD et le rôle du club
- Malgré la CCD, peu de renouvellement
- Les formations D3 contraintes sont inopérantes

✓ Promouvoir les bonnes pratiques de déplacements
- Procédure financière spécifique à l'arbitrage

✓ Equilibrer financièrement le championnat
- En prenant en compte les déplacements et les indemnités

13.7.3 La CCD : une nécessaire refonte

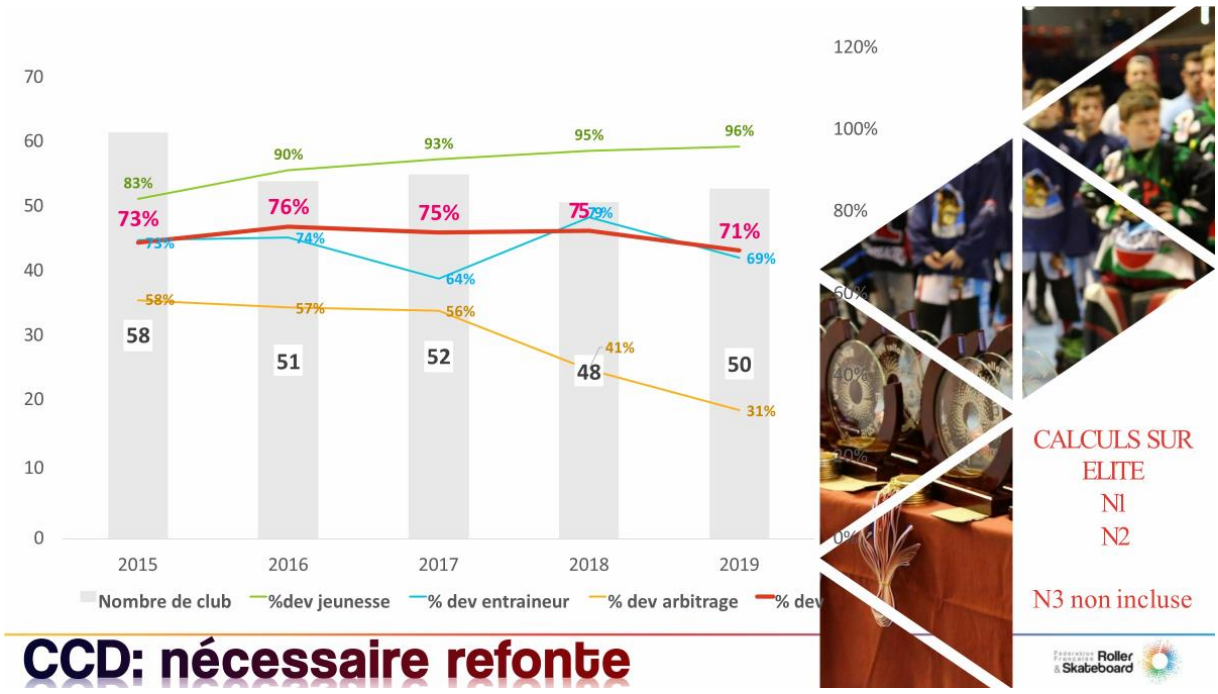

Légère dégradation des indicateurs dans tous les championnats. Une analyse par pôle de développement est nécessaire. Ratio Jeunesse s'améliore avec recul en N2, celui des entraineurs est en recul mais à nuancer. Le ratio arbitrage en revanche est catastrophique.

13.7.4 La Coupe de France : un évènement et développement

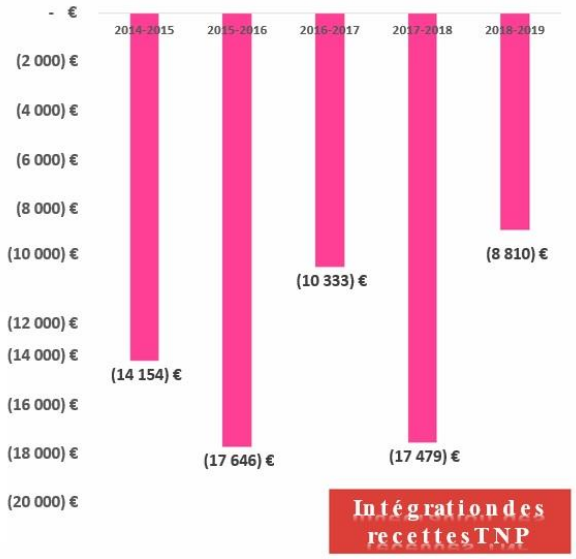

La coupe de France évolue. Le développement est davantage présent et désormais cela devient un véritable évènement de référence.

- Meilleure maîtrise des charges de la CDF et augmentation des recettes billetterie
- Recettes TNP en nette augmentation
- Meilleur accompagnement du TNP
- Amélioration du produit CDF (lumière, production)
- Roller party

13.7.5 Grands sujets

La commission doit pouvoir travailler à l'élaboration du futur, tout en conjuguant avec le quotidien. Parmi les sujets, il y a :

- Centre Régional d'Entrainement : Pré-filières de Haut Niveau
- Formats de championnats et pyramide des âges
- Formation des entraineurs, quel accompagnement ?
- Quel prochain Evénement International en France ?

13.8 Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI)

2019 marquait la dernière année avant l'entrée du skateboard aux Jeux Olympiques, ce qui oblige donc à poursuivre le travail de structuration du haut-niveau et de la performance à marche accélérée.

LES AXES DE DEVELOPPEMENT

➔ **Consolider la gouvernance**

Composition de la commission reflétant tous les aspects de la pratique du skateboard, avec des référents thématiques : descente, slalom, mountainboard, et côté skateboard olympique, jugement, expertise technique, skatepark, communication, formation.

Ressources humaines salariée spécialisée : création d'un nouvel emploi en septembre 2019, sur les missions de la structuration territoriale, la formation et l'organisation du championnat

Maillage territorial des référents régionaux : intégration systématique de la discipline dans les projets annuels des Ligues et dans les circuits de financement institutionnel du sport, création des premières équipes régionales

1 skatepark de qualité + 1 club = un modèle économique qui fonctionne ; de l'emploi avec un taux de professionnalisation de encadrants diplômés dépassant les 90%

➔ **Le championnat de France : un axe consommateur de budget**

Un investissement qui consomme la quasi-totalité de la dotation de la discipline, grâce à un staff fédéral rôdé, formé et professionnel

Un format attractif pour les riders, pour les annonceurs, pour les clubs organisateurs et pour le public

Toujours plus de sélectivité, progression générale du niveau technique et qualité du spectacle offert : niveau régional comme canal unique d'accession au niveau national

Une organisation de plus en plus rigoureuse (timing, poules, training, qualité du jugement, qualité de la prestation « speaker », direct scoring)

OBJECTIF : diffusion TV et web-TV grand public

CHAMPIONNAT de FRANCE : une politique « révolutionnaire »

Jusqu'à la saison dernière, les championnats de France étaient ouverts à tous les licenciés. Désormais la commission a mis en vigueur un numerus clausus sur le nombre maximal d'inscrits par discipline et par catégorie, sur la base :

- des résultats nationaux et internationaux de l'année N-1, pour les meilleurs riders, notamment ceux inscrits sur la liste ministérielle des athlètes de haut-niveau ;
- des sélections régionales, pour les autres riders, opérées sur les championnats dans chaque région comme seul canal d'accession au niveau national.

Il y a également eu des nouveautés lors de l'année 2019 :
2 CHAMPIONNAT DISTINCTS : 1 CDF STREET + 1 CDF BOWL

➔ Championnats intégrés au classement World Skate OWSR qualificatif pour Tokyo 2020

QUALIFICATION VIA LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DONT L'AMBITION EST DE RÉPONDRE À UN DOUBLE ENJEU :

1- Augmenter le niveau des compétiteurs sur le CDF (filtres qualitatif et quantitatif) pour un confort du staff organisateur et des compétiteurs
2- Renforcer le niveau régional (structuration fédérale)

2 NIVEAUX DE COMPETITION

- 1 Etape Pay Off : riders issus des qualifications régionales
- 1 Etape Finale

4 CATEGORIES SUR CHACUNE DES DISCIPLINES CONCERNEES STREET ET BOWL

- Femmes 16+
- Hommes 16+
- Femmes U16
- Hommes U16

ELEMENTS ET CHIFFRES CLES

ARTICULATION DES CONTESTS : 10 Championnats régionaux qualificatifs + 1 CDF Play Off + 1 Etape CDF Finale

PARTENAIRES :

PRIZE MONEY : 26400€ répartis équitablement entre catégories masculines et féminines

COMMUNICATION / VALORISATION : un très large public touché

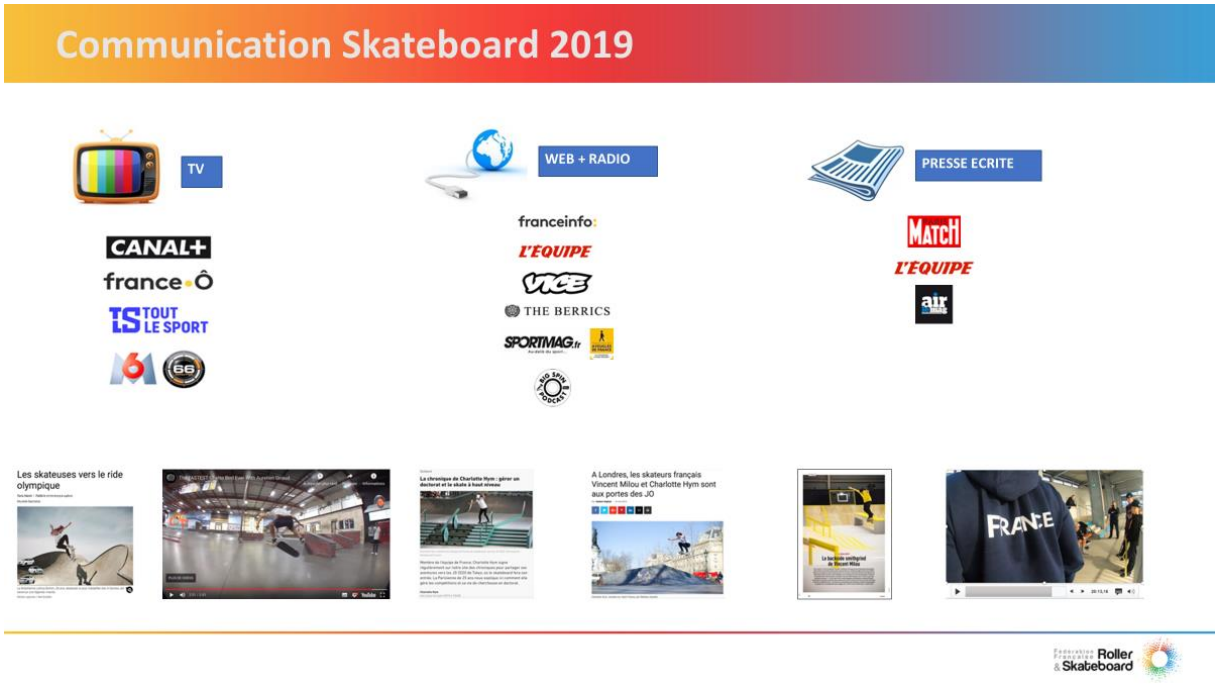

Communication Skateboard 2019

L'EQUIPE +40 articles skateboard sur l'Equipe.fr
https://www.lequipe.fr/Adrenaline/Skateboard

+8300 Abonnés
133 posts #cdfskateboard2019

YouTube +1700 Abonnés
- +50K vues posts Live Finale Street Biarritz 2019
- 4 vidéos : Play Off Street + Play Off Bowl + Finale Street + Finale Bowl

+6200 Abonnés
- 4 albums photo CDF 2019
- 32 posts CDF // +115K + likes

Fédération Française Roller & Skateboard

TEAM SKATEBOARD FRANCE

Pour rappel, le Team Skateboard tentera d'amener des athlètes pour participer aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

Le staff s'est étoffé, la saison dernière grâce à l'implication des cadres techniques nationaux de la FFRS, sur la discipline skateboard : kinésithérapeute, préparateur physique, médecin fédéral, ont permis la mise en place d'un suivi longitudinal personnalisé.

Les stages : Plusieurs stages sont prévus avec le Team Skateboard France en vue de préparer l'échéance olympique :

- Stage Prépa physique + suivis socio-professionnel et médical
- CERS Capbreton (oct. 2018)
- Stage Technique Biarritz (février 2019)
- Regroupement 1 Bordeaux (avril 2019)

Les contests de la saison 1

- ✓ SLS Londres – Street (mai 2019)
- ✓ Dew Tour Long Beach – Street + Park (juin 2019)
- ✓ ISO 5* Nanjing – Park (juillet 2019)
- ✓ SLS Los Angeles – Street (juillet 2019)
- ✓ World Champ. Sao Paulo – Park (sept.2019)
- ✓ SLS World Champ. Sao Paulo – Street (sept.2019)
- ✓ + Beach Games Doha – Park (oct. 2019)

Les résultats : (arrêtés à fin novembre 2019).

Chez les femmes :

- Charlotte HYM 5ème aux Championnats d'Europe 2019 // Top 41 OWSR

- Madeleine LARCHERON 4ème aux Beach Games // Top 23 OWSR
- Shani BRU 3ème aux Vans Park Series Continental Champ // Top 46 OWSR

Chez les hommes:

- Vincent MILOU 3ème SLS Los Angeles + Champion Europe 2019 // Top 12 OWSR
- Aurélien GIRAUD 1er Dew Tour 2019 // Top 7 OWSR
- Vincent MATHERON 2nd Vans Park Series Pro Tour// Top 20 OWSR
- Edouard DAMESTOY Champion du Monde Rampe (WRG Barcelone) // Top 45 OWSR
- Joseph GARBACCIO 7ème Championnat d'Europe 2019 // Top 38 OWSR

Selon les quotas indiqués pour Tokyo (20 meilleurs riders par discipline et par genre), tous ces riders peuvent être sélectionnés aux prochains JO.

En ce qui concerne le collectif 2024, 3 contests étaient à leur calendrier en 2019 :

- WCS Mystic Cup Prague – Street + Park (juillet 2019)
- Vans Park Series Continental Champ. Chelles – Park (août 2019)
- Red Bull Bowl Rippers Marseille – Park (août 2019)

Les résultats du collectif 2024 :

- Jéromine LOUVET 2ème WCS Mystic Cup Street 2019
- Tim DEBAUCHE 7ème WCS Mystic Cup Street 2019
- Noah MAHIEU 4ème Vans Park Series Continental Champ.
- Antoine LAURENT 6ème Vans Park Series Continental Champ
- Hugo WESTRELIN 7ème Vans Park Series Continental Champ

Labellisation – Ecole française de Skateboard

Le Label Ecole Française de Skateboard est un label de qualité destiné à promouvoir l'impact éducatif des clubs auprès de leurs publics par le biais de :

L'enseignement proposé

- Pédagogie adaptée aux différents publics
- Matériel et spots adaptés
- Fidélisation des adhérents

Le dynamisme associatif (transmission de valeurs liées à la culture skate)

- Promotion du skateboard auprès du grand public
- Projets liés à la culture skateboard
- Création d'une offre de pratique en lien avec les besoins ou lacunes

La notoriété associative fédérale dans son territoire

- implication dans le tissu local et réseau régional
- implication dans le réseau fédéral

Les critères d'attribution 2018-2019

- Club employeur – responsable pédagogique DEJEPS ou BEES 1°
- Minimum 25 licenciés / Tous les élèves cours licenciés
- Minimum 2 créneaux de pratique différents (justif fidélisation)
- Diplômes des moniteurs adaptés aux niveau du(des) public(s)
- Implication fédérale du club (Ligue, Accueil BIF, CDF,…)

Le School Guide

- Outils de fidélisation pour les clubs
- Suivi individualisé des élèves
- Visualisation du niveau de pratiques

Présentation

Les clubs labélisés 2018-2019

- 3-6 Trip (La Rochelle)
- All Boards Family (Périgueux)
- L' Assos alaï (Biarritz)
- ASTUSS (St Sulpice)
- Board'O (Bordeaux)
- B-Side (Langon)
- Board Spirit Marseille (Marseille)
- Skate Club Calais (Calais)
- Ecole du Skate et du Ride (Chateauroux)
- PLO (Plougastel)
- Santocha (Cap Breton)
- Tribe (Chelles)
- WSA (Guidel)

Fédération Française Roller & Skateboard

Analyse

Le « School guide » est très apprécié. Par ailleurs, on dénombre 1279 licenciés dans les clubs labelisés (50% des licences). Néanmoins, il est encore très élitiste, seul 10% des clubs sont labellisés. Il y a très peu de clubs sur la moitié Est. De plus, on éprouve des difficultés à vérifier les critères.

LES UNIVERS LONGBOARD

MOUTAINBOARD :

➔ **Etat des lieux :** scène dynamique et structurée autour de 2 pôles, à Compiègne et dans les Pyrénées ; écoles structurées autour d'encadrants formés ; stabilité d'un circuit national de compétitions
- Projet 2019-2020 : 1 championnat de France et 1 championnat du monde à Nantes.
- Fort d'une ressource humaine bénévole sérieuse et efficace, les clubs sont demandeurs d'aides financières.

DESCENTE :

➔ **Etat des lieux :** deuxième année blanche en termes de championnat, faute de clubs volontaires à l'organisation et malgré les aides financières conséquentes apportées par la commission lors des saisons 2016 et 2017.
- Constat d'une grande défiance de la descente à l'égard de la fédération
- Constat du manque de ressources bénévoles au sein des clubs pour garantir le bon déroulement d'un championnat
- les atouts : discipline reine du longboard, avec un gros potentiel en termes d'attractivité en compétition (spectaculaire et simple à comprendre)
- gros potentiel côté athlètes : médailles aux WRG Barcelone 2019 et forte mixité

➔ Relancer une dynamique par 3 leviers : attractivité de l'organisation d'un CdF
- Doter la CS d'un matériel de chronométrage transpondeur, afin de rendre plus attractive l'organisation d'un championnat par les clubs, et de renforcer ainsi la visibilité de l'action fédérale ;
- Professionnaliser un staff fédéral, formé, connu et reconnu, garant du bon déroulement des compétitions ;
- Décision stratégique : pas d'équipe de France à l'international sans championnat domestique

SLALOM

➔ Etat des lieux : le retour du référent national de la spécialité au sein de la CS permet de relancer une dynamique qui avait été suspendue 2 ans.

➔ Projet 2019-2020 : 1 championnat de France à Paris sur le site mythique du Trocadéro et 1 championnat du monde à Nantes.

➔ Comme pour la descente, l'orientation des budgets ira plus à la professionnalisation d'un staff fédéral qu'à l'aide logistique aux clubs organisateurs.

14. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)

14.1. Bilan du double surclassement

261 dossiers ont été validés :

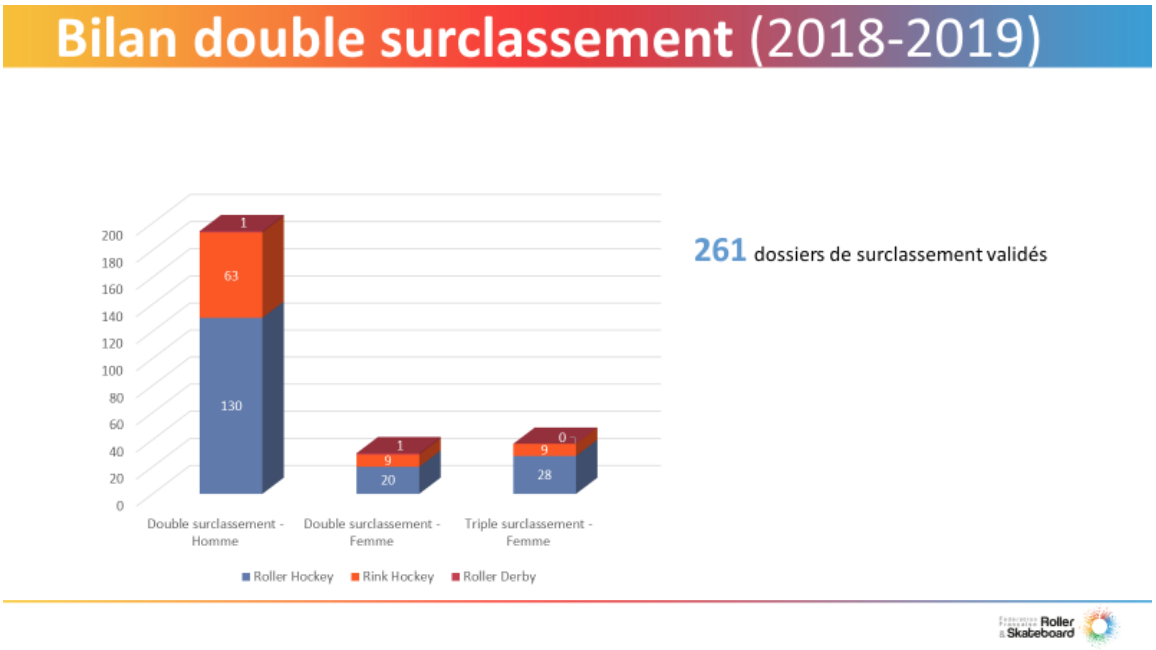

14.2. Suivi médical réglementaire

146 athlètes ont fait leur suivi médical réglementaire et 100% des examens médicaux ont été réalisés

14.3. Dopage

✓ **Contrôles en compétitions nationales**
- Changement de procédures en matière de dopage désormais cela relève de la compétence de l'AFLD.
- Pas de connaissance du nombre de contrôles réalisées sur les compétitions nationales
- Mais un cas positif a été détecté.

✓ **Contrôles en compétitions internationales**
- 24 contrôles dont 18 aux Roller Games, tous négatifs

14.4. Commotion cérébrale

Il existe un projet de protocole de prise en charge en cas d'impact crânien.
Ce protocole ne consiste pas à confirmer ou infirmer un diagnostic. Mais à rechercher des signes ou symptômes pouvant suspecter un diagnostic. En cas de doute, test HIA.

Le protocole comprend :
- Une grille d'évaluation
- Des recommandations sur la conduite à tenir en cas de suspicion d'une commotion cérébrale

Même pour le peu de cas recensés, il est pertinent d'avoir un protocole fédéral qui ne concerne pas que la discipline de la Course.

15. Questions diverses

Des questions diverses ont été transmises préalablement à l'Assemblée Générale, dont certaines ont trouvé leur réponse au cours de cette Assemblée Générale.

- ✓ SMITT Christophe (Ligue AURA) : Il fut un temps pas si lointain où l'objectif d'une AG sur une journée permettait de faire un A/R sur une journée et c'était très bien !!!! Alors pourquoi ne pas continuer de nous réunir sur Paris ?

Pour la plupart des grands électeurs c'est la possibilité d'éviter des frais de 1 à 2 nuits avec les frais en plus ???? J'aimerais que nous puissions en parler lors de l'AG et de voter en lieu unique pour nos AG FFRS (mail du 23/10/2019)

  - Stéphane CASTERAN : 1/ volonté depuis toujours de faire tourner les sites. Une forme d'équité : ce qui est près pour certains, est loin pour d'autres.
    2/ convocation à 8h30 : oblige de nombreuses personnes à prendre un hébergement quoi qu'il en soit. Et sur Paris cela engendre des frais importants.

- ✓ SMITT Christophe (Ligue AURA) : Comment doit-on procéder pour proposer la création d'une licence ERF au sein de la fédération ? Ce serait une façon de mettre en avant les ERF et permettre leur développement dans les clubs, comme vecteur de promotion de nos disciplines et comme lieu d'accueil et d'initiation au Roller et Skateboard.
  - Stéphane CASTERAN : Réorganisation des licences déjà opérée. Une licence roller et skateboard "tout court" avec une mention statistique compte tenu de ce que l'on pratique. Le développement ne passe pas par la "face" de la licence qui est avant tout à vocation interne. Notre message doit être autour des sports de roller et skateboard et des marques et produits que l'on met en place (EDF, MyRoller, sport bien-être...)

- ✓ Ghislaine PONTY (CD 76) : "Depuis 4 ans j'ai ajouté la catégorie handy-roller en artistique lors de compétitions que j'organise et j'ai réussi à l'exporter à la coupe Brainoise en Belgique. Je souhaite que cette catégorie figure au catégorie fédéral (mail du 26/10/2019).
  - Mathieu FOUCHARD : Un travail sur cette question sera réalisé par la commission artistique.

- ✓ CHIFFOLEAU Jean-Paul : "Discipline Rink Hockey - Incivilités et violences
  Il est fait état du comportement agressif et violent d'un « KOP » de supporters (faits remontés à la Commission Nationale Rink-Hockey et demeurés sans réponse).
  Question : que propose ou conseille la Fédération dans les cas avérés d'incivilités et violences dans les salles de sport ?"
  - Philippe SAMBOURG : "La Commission a étudié la question (suite au message de la Présidente de la Roche-surYon) En l'état : la police des manifestations doit être gérée par le club recevant : peut-être pas suffisant mais réglementaire.
    Une demande a été faite au service juridique pour inclure des sanctions. Il nous a dit qu'il étudiait la question (sanction du club dont sont issus les pseudos supporters : pas évident)
    Difficultés : il s'agit d'un ""Kop"" venant de Noisy mais peu reconnu (ou pas) par le club : très loin de vrais supporters. C'est un vrai problème qui a besoin d'une réponse fédérale"

- ✓ CHIFFOLEAU Jean-Paul : Toutes disciplines – Election des membres du Conseil d'Administration de la FF Roller et Skate
  Il a été constaté un délai beaucoup trop court entre la réception de l'information et la date de clôture des candidatures à l'élection au Conseil d'Administration de la Fédération. La difficulté de collecter et de déposer les documents requis dans un temps aussi réduit n'a notamment pas permis à la discipline Roller Derby de présenter un(e) candidat(e) (alors qu'il y avait une vacance à ce poste).
    - Stéphane CASTERAN : Application cette année à titre d'essai et ce sera mis dans les règlements pour la saison prochaine.

- ✓ CHIFFOLEAU Jean-Paul : Toutes disciplines – Rolskanet
  La Fédération pense-t-elle améliorer l'arborescence de Rolskanet ? En effet les bénévoles passent beaucoup trop de temps à y rechercher une information.
    - Stéphane CASTERAN : 1/Réponse dans le RA. Projet pluriannuel, toujours en cours de développement de nouvelles fonctionnalités. 2/ Nous sommes conscients qu'un nouvel outil peut être déstabilisant car il faut retrouver ses repères. C'est pour cela que nous avons mis à la disposition un guide détaillé pour accompagner les utilisateurs ainsi qu'un accompagnement par les services de la fédé qui sont à l'écoute. 3/ rappeler que ce nouveau SIM est développé pour apporter un plus.

- ✓ QUOY Pascale : Campagne de Labellisation
  Afin de coller au mieux avec la gestion du Projet Sportif Fédéral (ex-CNDS), nous sommes dans l'obligation de décaler la campagne de labellisation 2020.
  Dans l'attente de la lettre de cadrage de l'Agence Nationale du Sport, et afin de vous éviter une double saisie, nous temporisons la gestion de ce dossier.
  Vous serez bien entendu au courant des nouvelles dates de campagne. »
  Est-ce à dire qu'il y aura une année blanche pour la labellisation des clubs ?
  La labellisation étant attribuée sur des critères de la saison venant de se terminer (soit 2019), pourquoi attendre la lettre de cadrage qui concernera les actions clubs en 2020 et ne pas utiliser les critères anciens sur lesquels ont travaillé les clubs ?
  La labellisation est importante en termes d'image.
    - Stéphane CASTERAN : Pas d'année blanche, juste un glissement du calendrier pour assurer la cohérence entre nos dispositifs.

- ✓ QUOY Pascale : "Rapport ""sport"" du Conseil d'Etat (http://www.ffco.org/wp-content/uploads/2019/10/EA19_Le-sport-quelle-politique-publique.pdf)

Extrait de la synthèse p16 :
« - Rassembler et responsabiliser les acteurs de la politique publique du sport :
….La construction d'une gouvernance concertée et partagée du sport doit en outre s'accompagner d'un approfondissement de la démocratisation et de la responsabilisation du mouvement sportif. Alors que les clubs sportifs sont rarement membres de l'assemblée générale de leur fédération, il est souhaitable de prévoir l'élection du président et des instances chargées de diriger les fédérations agréées au suffrage direct par les clubs et de limiter à trois le nombre de mandats successifs des présidents de ces fédérations… »

Qu'en est-il pour notre fédération. Va--on suivre ces préconisations et revenir à une élection au suffrage direct par les clubs ?"

- Nicolas BELLOIR : 1/ Le nombre de mandats consécutifs est déjà limité dans nos statuts. 2/ Rappel du sens de la réforme : permettre une plus grande transparence. 3/ Nous sommes attentifs et suivons de près les réflexions à ce sujet. Elles sont toujours en cours.

- ✓ Evelyne BONNEGARDE (Ligue Occitanie) : Pensez-vous que l'on pourrait créer une licence ''scolaire '' Cela permettrait aux clubs qui interviennent dans les écoles sur les temps scolaires de comptabiliser ces

licences.

- Stéphane CASTERAN : Promotion du roller auprès du public scolaire est une priorité. Nous y travaillons à travers le projet Rouler Glisser.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, le Président de la Fédération clôture l'Assemblée Générale à 19h00.

Le Président remercie l'ensemble des représentants des clubs de leur présence.

Nicolas BELLOIR Président	Stéphane CASTERAN Secrétaire Général